27e ANNEE — T. XLII

N° 949 — 14 octobre 1945



LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris-8e
Chèques postaux : Paris Compte n° 1668

Le numéro : **5** francs
Abonnements { Un an : 125 francs / Six mois : 65 francs }

ACTES DE S. S. PIE XII

L'Esprit du Christ dans le Tiers-Ordre Franciscain

Discours de S. S. Pie XII aux Tertiaires franciscains (20. 9. 45) (1).

Le jeudi matin, 20 septembre dernier, une foule innombrable de Tertiaires franciscains, appartenant aux diverses sections de Rome et des provinces voisines, fut reçue en audience pontificale dans la vaste salle des Bénédictions, au palais du Vatican. Près du trône pontifical se tenaient divers religieux appartenant aux trois grandes familles franciscaines. Citons, en particulier : le T. R. P. Valentin Schaaf, nommé récemment Ministre général des Frères Mineurs ; le T. R. P. Georges Spangaro, Commissaire général pour les Tertiaires dépendant des Mineurs Conventuels ; le T. R. P. Robert d'Apprieu, Définiteur général des Frères Mineurs Capucins.

Le Saint-Père adressa à son auditoire un discours dans lequel il explique et met en lumière l'Esprit du Christ dans le Tiers-Ordre franciscain, donnant à cette occasion les directives et les consignes opportunes.

Si l'humanité nous offre trop souvent le tableau désolant d'une course à l'abîme où, frivole, inconsciente, dans l'ivresse des faux plaisirs, dans la fièvre de la sensualité et de l'orgueil, elle se laisse entraîner par l'esprit du monde, elle nous présente aussi, toutefois, le spectacle moins apparent, mais pas moins réel pour cela, de l'ascension vers les hauteurs de la vie naturelle et surnaturelle, sous la puissante impulsion de l'esprit du Christ. Une telle élévation est le plus ardent désir de votre cœur, chers Fils et Filles du Tiers-Ordre Franciscain.

Non moins fatal que l'illusion ingénue, aveugle en face du mal qui se répand autour de nous, un pessimisme également aveugle nous incite facilement à ne voir dans les temps présents que le côté obscur et à les considérer comme la pire époque de l'histoire humaine. Pareille tendance est commune, peut-on dire, à tous les siècles et à toutes les générations. Elle fournit une excuse commode à quiconque veut se dispenser de travailler à la guérison d'un malade déclaré désormais incurable.

Au temps où Dieu suscita son serviteur François pour en faire son ministre dans l'œuvre de la restauration et du salut de la société chrétienne, celle-ci ne présentait certes pas un aspect réconfortant. L'esprit du monde mettait en vedette les oripeaux de toutes ses productions fantasmagoriques, et parvenait à les faire admirer et rechercher avidement.

C'était le monde décrit par l'apôtre saint Jean, *concupiscentia carnis et concupiscentia oculorum et superbia vitae* (1), le monde au milieu duquel le fils de Pietro di Bernardone grandissait allégrement, brillamment, le premier d'une troupe de jeunes élégants, pris lui aussi par l'amour du luxe et du faste, des amusements et de la dissipation. Si l'activité des hommes d'affaires pouvait sembler plus sérieuse — sérieuse jusqu'à la rigidité, — elle était en réalité une autre forme de l'esprit du monde : c'était la soif d'acquérir des gains immenses, un rang social considérable, afin de se procurer pour soi et ses propres enfants, le privilège de rivaliser de splendeur avec les grands, de s'introduire au milieu d'eux, d'être admis à faire partie de leur caste. A cette fin, on passait facilement sur l'oisiveté et sur les frasques de ses propres héritiers.

D'ailleurs, dans la société tout entière, régnait la discorde, née particulièrement de la rivalité et de l'ambition, de la jalousie et de la vanité ; de là les guerres, les représailles interminables, de principauté à principauté, de ville à ville, de famille à famille.

Les mœurs correspondaient à ces conditions de vie, et ce fut presque un miracle que le jeune François, qui se plaisait à rester au milieu de ces jouisseurs dissipés, se soit conservé pur. Le libertinage était si répandu qu'il ne causait plus de scandale ni de surprise à quiconque, et même les personnes qui, pour leur compte, vivaient plus réservées, finissaient par juger la chose sans doute répréhensible, mais inévitable et presque normale.

Y aurait-il beaucoup à retoucher dans ce tableau pour y retrouver, sous divers aspects, le portrait de notre siècle ?

(1) Traduit du texte italien (cf. *Osservatore Romano*, 21. 9. 45) par J. Thomas d'Hoste.

(1) Cf. I Jean, II, 16 : « Car tout ce qui est dans le monde, la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie, ne vient point du Père, mais du monde. »

Comme instrument de ses desseins miséricordieux pour la réforme et le salut monde, Dieu a choisi précisément un mondain, tel que l'avait été jadis François, mais dépouillé de l'esprit du monde et revêtu de l'esprit du Christ. Les deux esprits devaient s'affronter sur tous les terrains où leur contradiction était la plus irréductible. A la soif de l'or et de la richesse, François opposa l'amour passionné de la pauvreté, dont il fit son épouse sur la croix du Christ; à la frénésie du plaisir, de la jouissance sensuelle et des désordres qu'elle engendre, il opposa l'austérité, la mortification, l'ivresse de la souffrance, crucifié qu'il était au monde et marqué dans sa chair des stigmates du Christ ; à la jalousie, à la vengeance, à la discorde, à la haine, aux amers triomphes de l'orgueil, il opposa la joie sereine de l'amour universel, de la charité et de la paix du Christ.

Dans la lutte sans trêve, armée contre armée, celle que François avait recrutée et conduite, ne devait pas, comme les autres formées avant lui, se retrancher dans les citadelles des cloîtres, pour combattre de là, dans la solitude et dans le silence, avec les seules armes de la prière et de la pénitence. Et voici que le monde resta stupéfait en voyant ces légions d'hommes, hier fastueux et arrogants, maintenant vêtus de bure, offrir le spectacle, depuis longtemps oublié, de la pauvreté volontaire, de la mortification et de la charité fraternelle.

Le Tiers-Ordre Franciscain.

Ceci ne suffisait pas toutefois à combler les désirs de François. La sainte phalange vivait, il est vrai, au milieu du monde, mais elle en était séparée par toute sorte de contrastes frappants — et il fallait qu'il en fût ainsi ; — mais il n'avait pas réalisé entièrement la pensée du divin Maître : « *Pater, non rogo ut tollas eos de mundo, sed ut serves eos a malo.* Père, je ne demande pas que vous les enleviez du monde, mais que vous les préserviez du mal. » (1) Une inspiration d'en-haut lui fit voir, auprès de son armée de religieux, une multitude innombrable d'autres combattants, lesquels extérieurement ne devaient présenter aucun de ces contrastes qui permettent assurément de conquérir et de convertir le monde, mais pas toujours de pénétrer intimement dans les âmes comme l'huile pénètre à fond dans le marbre le plus dur et l'imprègne de son parfum. Ils allaient, vêtus comme les séculiers de leur temps, fondaient des familles nombreuses se montraient au comptoir des marchands, à la boutique de l'artisan, dans les chaires des Universités, à la barre des tribunaux, sur les champs de bataille, sur le trône des rois, accomplissant partout les devoirs de leur condition et de leur charge.

Que voulait donc faire d'eux François dans la lutte contre le monde, s'ils ne devaient s'en distinguer en rien ? Ils portaient bien les livrées du monde, mais n'en avaient pas l'esprit, et devaient répandre parmi les hommes l'esprit du Christ.

De cette manière, votre séraphique Père satisfaisait au double désir de son grand cœur : embrasser dans un même amour toutes les classes et tous les états de la société chrétienne, en les animant tous, dans la mesure du possible, de l'esprit, de la vie, de l'œuvre et du mérite de ses fils ; et se faire dans la personne de ses Tertiaires séculiers tout à tous pour gagner tout le monde au Christ.

Et de fait, dans l'ensemble, François atteignit son but. Le Tiers-Ordre exerça une action profonde et puissante sur la vie religieuse et sociale de cette époque. Le XIIIe siècle fut toujours le théâtre de violents antagonismes ; mais le danger de la décadence dans l'esprit laïque et matérialiste fut heureusement écarté, de sorte que l'ère de saint François et de saint Dominique compte dans l'histoire de l'Eglise parmi les plus riches et les plus florissantes de vie chrétienne. Le mérite d'une si insigne victoire revient en grande partie au Tiers-Ordre du Poverello d'Assise.

Au cours de chacun des siècles suivants, votre mouvement a employé des moyens et donné des impulsions qui, même à l'époque moderne, se sont avérés réellement efficaces pour l'épanouissement des vertus chrétiennes, spécialement parmi les classes urbaines. C'est pourquoi, Notre immortel Prédécesseur Léon XIII, dans sa très clairvoyante sagesse, voulut par la Constitution *Misericors Dei Filius*, rendre votre règle accessible à un plus grand nombre de personnes en même temps que facilement praticable dans le monde présent. Mais bien éloignée de sa pensée fut l'idée d'en atténuer substantiellement l'esprit.

Esprit de pauvreté, par le détachement spirituel des biens terrestres, l'horreur du luxe et de l'avarice, la générosité dans l'assistance aux frères nécessiteux. Pouvez-vous vous imaginer une époque qui requière, plus impérieusement que la nôtre, une vie animée de cet esprit ? Les misères et les dangers occasionnés par la guerre n'en seraient-ils pas largement atténués ou au moins en partie écartés ?

Esprit de mortification, par le renoncement à tout plaisir désordonné des sens, par la résistance à l'inclination aux plaisirs, aux aises, aux satisfactions des sens, par le support joyeux de tous les désagréments, de toutes les privations, auxquels, à l'heure actuelle si difficile, chacun, peut-on dire, est exposé à tout instant. Quel magnifique champ d'activité s'ouvre donc ici devant vous ? Le désir immodéré des jouissances, qui se traduit d'une façon si funeste dans la profanation des fêtes, ne peut être combattu avec l'espoir d'un résultat favorable que par une action chrétienne qui embrasse volontairement et avec joie les renoncements et les sacrifices ; seul un tel mouvement peut ramener à la foi en la Providence divine et à l'amour du Christ les classes sociales tombées dans la pauvreté et dans l'abandon.

Esprit de charité, par la concorde avec tous ceux qui vous entourent, par la condescendance pour tout ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu, par l'exclusion de toute contestation et de toute partialité, par l'amour universel, qui, sans léser l'ordre de la charité, embrasse dans une même affection tous les hommes, toutes les classes, tous les peuples, quelque opposés qu'ils puissent être entre eux. Assez de discordes, de haines de partis, de rancœurs, de vengeances personnelles, qui font vivre tant de familles dans l'angoisse et le tremblement ! Allez, chers Fils et Filles, faites que sonne l'heure de l'amour chrétien ! Commencez par donner le bon exemple et entraînez les autres après vous !

Esprit de foi, de cette *chère foi sur laquelle toute vertu est fondée*, par l'adhésion inébranlable à la vérité révélée et par la filiale soumission à la Chaire de Pierre, afin que, de même que François, arborant l'étendard de la véritable et humble pauvreté, confondit la superbe des hérétiques albigeois, de même vous aussi, par la netteté et la fermeté de vos convictions et le zèle de votre apostolat, vous puissiez concourir à déjouer les embûches ouvertes ou cachées des ennemis de l'Eglise et du Christ.

C'est de cet esprit que la société humaine a un besoin urgent, non seulement pour sa paix, pour son bonheur, pour sa prospérité, mais aussi en quelque sorte pour son existence même. A vous, Fils et Filles de saint François, qui vivez dans le monde, il appartient de coopérer à faire resplendir et rayonner cet esprit. C'est Notre vœu le plus ardent, pendant que, sur chacun et chacune de vous, sur vos familles, sur toutes les personnes qui vous sont chères, sur vos résolutions de ferveur renouvelée, sur toute votre œuvre, Nous appelons l'abondance des célestes faveurs dont est le gage la Bénédiction apostolique que Nous vous accordons de grand cœur.

(1) Jean 17, 15.

QUESTIONS ACTUELLES

« Le cardinal Van Roey et l'occupation allemande en Belgique »

Travail obligatoire et déportations *(suite)* (1).

Les autorités militaires s'étaient engagées dans une impasse. Il fallait en sortir. Le 18 juin, une personnalité allemande, de passage à Bruxelles, demanda au chanoine Van der Elst, ancien aumônier militaire, curé de Notre-Dame du Rosaire à Uccle, s'il consentirait à avoir un entretien avec le conseiller Thedieck, de l'administration militaire. Avec l'autorisation du cardinal, le chanoine accepta. Il rapporta l'entretien à Son Eminence qui l'autorisa à déclarer qu'il ne cherchait pas à créer de l'agitation dans le pays, etc. Le 13 juillet, M. le chanoine Van der Elst remit à l'officier allemand une note verbale du cardinal. Ce dernier y disait qu'il avait donné à son clergé des directives précises pour que les cérémonies cultuelles ne puissent, en aucun cas, servir des fins de politique quelconque : d'autre part, le cardinal attirait l'attention de l'autorité allemande sur le fait que dans la presse et dans divers organismes étaient systématiquement contestés, voire attaqués, les principes fondamentaux du christianisme, le rôle de l'Eglise et l'activité du clergé ; il espère qu'il n'entre pas dans l'intention des autorités allemandes de laisser se développer des agissements qui portent préjudice à la vie chrétienne de la population et mettent des entraves à l'exercice du ministère pastoral. Si on laisse la liberté à la presse qui attaque l'Eglise, il faut donner aux catholiques la facilité de répondre à ceux qui veulent ruiner en Belgique la civilisation chrétienne que l'Allemagne déclare vouloir défendre dans la présente guerre.

En octobre 1942, de nouvelles ordonnances allemandes vinrent aggraver le sort des ouvriers belges : journée de huit heures, semaine de quarante-huit heures ; liste des ouvriers à fournir aux autorités occupantes ; faculté de faire travailler dans les territoires du Reich les ouvriers âgés de 18 à 50 ans et les ouvrières célibataires de 21 à 35 ans. Le chef de l'administration militaire fit venir, le 8 octobre 1942, le chanoine Van der Elst pour lui donner, au sujet de l'ordonnance du 6 octobre, certaines explications à transmettre au cardinal. Ce dernier écrivit, le 25 octobre 1942, au nom de tous ses collègues, une lettre au général von Falkenhausen : il essaye d'obtenir la revision des funestes ordonnances sur le travail obligatoire.

ARCHEVÊCHÉ DE MALINES.

A Son Excellence le général von Falkenhausen,
commandant militaire pour la Belgique
et le nord de la France, Bruxelles.

EXCELLENCE,

Le chef de la Militaerverwaltung a eu l'obligeance, ce dont je lui suis reconnaissant, de nous faire connaître les raisons et la portée des ordonnances du 6 octobre 1942 relativement au travail obligatoire. J'ai le regret de dire, cependant, que ces explications n'ont point apaisé nos graves appréhensions quant au sort qui menace nos malheureux compatriotes.

La publication de ces décrets et leur première mise en œuvre ont répandu partout l'inquiétude et la consternation et créé par endroits une véritable panique. En effet, le souvenir de la déportation des ouvriers belges, pendant l'hiver 1916-1917, est resté trop profondément gravé dans les esprits et les cœurs, pour ne pas revivre en présence de mesures qui ont manifestement le même but et qui n'en différeront peut-être que par les procédés d'exécution.

C'est pourquoi, conscients de notre responsabilité d'évêques, nous croyons devoir tenter tous les efforts pour épargner, si possible, à nos populations ces nouvelles souffrances imméritées. Nous prenons donc la confiance d'adresser aux autorités allemandes un appel pressant et suprême en vue d'obtenir la revision des susdites ordonnances.

Nous pouvons appuyer notre requête sur le droit des gens, sanctionné par tous les pays civilisés dans la convention de La Haye. Il est manifeste, en effet, que le travail obligatoire, tel qu'il vient d'être décrété pour les habitants de la Belgique, est en contradiction avec les stipulations de ce pacte international que l'Allemagne reconnaît cependant et invoque en d'autres matières.

Mais nous voulons surtout en appeler aux élémentaires sentiments d'humanité, aux principes les plus sacrés de la civilisation humaine : ils autorisent notre intervention en faveur de nos diocésains et justifient la protestation formelle que nous élevons contre la contrainte et la violence dont ceux-ci sont menacés.

Nous n'avons jamais pu nous imaginer que cette deuxième occupation de notre pays réduirait le peuple belge aux mêmes extrémités que la première : arrêt obligatoire de toute la vie industrielle et économique ; suppression de toute liberté de travail ; recrutement forcé, au service de l'Allemagne en guerre, des habitants, ouvriers ou non, chômeurs ou non, y compris même les jeunes filles ; dislocation des familles, avec les graves dangers moraux et les funestes conséquences sociales qui en résulteront.

Les autorités allemandes ne peuvent pas ignorer l'émoi, l'horreur et les protestations que soulevèrent partout, en Belgique et dans le monde civilisé, pendant la guerre précédente, des mesures semblables à celles d'aujourd'hui. Nous attestons, pour en recevoir quotidiennement de toutes les parties du pays les échos émouvants, que l'impression produite à présent sur les populations est la même qu'alors, et nous nous représentons que les pays libres ne doivent pas en juger autrement.

Dans le courant de l'année 1917, en présence de l'universelle réprobation provoquée par ces mesures, le gouvernement impérial crut devoir renoncer au recrutement forcé de la main-d'œuvre belge et permit progressivement aux ouvriers déportés le retour dans leur foyer. Nous exprimons le vœu que les autorités actuelles du Reich aient la même compréhension de l'insupportable situation faite à la population belge. Elles voudront bien — nous en avons la ferme confiance, — par respect pour les droits essentiels de la nature humaine, par égard pour les postulats fondamentaux de la civilisation européenne et chrétienne dont l'Allemagne se dit le défenseur sur le front Est, modifier leur point de vue et ne pas exécuter les graves mesures qui menacent nos compatriotes.

En vous remerciant d'avance de tout ce que vous pourrez faire dans ce sens, Excellence, nous vous prions d'agréer l'assurance de notre haute considération.

Au nom de tous les évêques de Belgique :

† J.-E. cardinal VAN ROEY,
archevêque de Malines.

Le président Roeder pria le chanoine Van der Elst de faire savoir au cardinal qu'on avait reçu sa lettre de protestation (communiquée par ailleurs aux plus hautes autorités du Reich) ; on ne pouvait changer les ordonnances relatives au service obligatoire du travail;

(1) Cf. Dans *D. C.*, t. XLII, nº 948, col 681, la première partie de cette étude.

un échange de correspondance à ce sujet était désormais inutile et risquerait de créer un nouveau conflit. Cependant, vers la fin de novembre, le Dr Thedieck dit au chanoine Van der Elst qu'à la suite des démarches du cardinal, on renoncerait à réquisitionner les femmes avant l'âge de 25 ans ; mais les mesures coercitives contre les réfractaires au service obligatoire seront appliquées avec vigueur : il fallait obtenir pour l'Allemagne le nombre imposé d'ouvriers belges.

La déportation se poursuivit sur une large échelle. Il fallait aider les déportés. Le 2 décembre 1942, l'épiscopat belge publia la lettre pastorale collective ci-dessous, à lire le 13 décembre dans toutes les églises. Après avoir mentionné leurs démarches infructueuses auprès des autorités allemandes (1), les évêques rappellent au clergé et aux fidèles leurs devoirs de charité et de solidarité sociale envers les déportés et leurs familles.

Nos très chers Frères,

Actuellement, des milliers de nos compatriotes, hommes et jeunes gens, femmes et jeunes filles, doivent partir pour aller travailler en Allemagne. Contraints d'abandonner leurs occupations, leurs foyers et leur patrie, ils se voient emmenés à l'étranger, vers une destination pleine d'inconnu et peut-être de dangers.

Nous connaissons la désolation et les déchirements que ces départs forcés ont produits dans les familles déjà atteintes, et nous savons quelles inquiétudes, angoisses et alarmes la perspective de pareil sort fait régner, particulièrement parmi nos populations ouvrières.

Dans votre détresse extrême, vous vous tournez vers les pasteurs de vos âmes, attendant d'eux aide et protection, comme si d'eux surtout devait venir le salut. Est-il besoin de vous dire combien nous partageons vos peines et vos épreuves, combien nous ressentons le poids des calamités qui vous accablent ? Comment la sollicitude paternelle, qui nous est imposée par le Christ, notre divin Maître, pourrait-elle ne pas compatir à tant de souffrances ? Aussi nous nous sommes fait un devoir d'intervenir auprès des autorités responsables pour obtenir la suspension des mesures qui causent dans le pays un si universel et si légitime émoi ; mais notre intervention n'a malheureusement pas produit de résultat.

Puisqu'il est donc à craindre que les départs forcés continueront et peut-être s'accentueront, nous croyons nécessaire de donner aux prêtres de nos paroisses et à nos fidèles quelques directives opportunes, dictées, nous semble-t-il, par un impérieux devoir de charité chrétienne et de solidarité sociale tant envers ceux et celles qui doivent partir qu'envers leurs familles. Ni les uns ni les autres ne peuvent avoir le sentiment d'être abandonnés, mais il faut, au contraire, qu'ils trouvent autour d'eux le réconfort moral et l'aide active dont ils ont besoin dans ces circonstances pénibles.

Dans chaque paroisse, on s'intéressera d'une façon pratique au sort des travailleurs et des travailleuses désignés pour partir. Dès qu'on connaîtra que tels ou tels paroissiens sont réquisitionnés, soit les prêtres eux-mêmes, soit des personnes dévouées de la paroisse, rendront visite aux familles, pour leur témoigner une sympathie effective : on s'informera des besoins des partants, on tâchera de leur procurer ce qui leur manque, et on les aidera dans la préparation du voyage. De leur côté, nous en avons la confiance, les patrons comprendront les obligations spéciales que leur impose en ce moment la solidarité sociale ; nous les remercions de la sollicitude dont ils feront preuve à l'égard de leur personnel ouvrier.

On engagera vivement ceux et celles qui sont obligés de partir à se confesser et à communier, s'ils en ont le temps, avant leur départ ; il est à souhaiter que toute la famille s'associe à cet acte de piété, en assistant avec eux à la sainte Messe et en recevant les saints sacrements. Quel réconfort pour ceux qui partent comme pour ceux qui restent si, ensemble, avant la séparation, ils se sont placés sous la protection divine ! Qu'on n'oublie pas de s'enquérir si les partants possèdent les objets religieux indispensables, par exemple un chapelet de la Sainte Vierge, un scapulaire, une médaille pieuse, un livre de prières ; au besoin, on les leur procurera.

On leur recommandera instamment de garder intacte dans le milieu étranger où ils se trouveront leur dignité morale et de rester fidèles, autant que possible, aux pratiques de leur vie chrétienne : ils s'efforceront d'assister régulièrement à la Messe, le dimanche, et ils ne manqueront pas de prier chaque jour. Que ceux et celles parmi eux qui ont l'âme bien trempée et la foi vivante, notamment ceux et celles qui militent dans les rangs de l'Action catholique ou sont membres des Ligues du Sacré-Cœur ou des Congrégations de la Sainte Vierge, donnent l'exemple à leurs compagnons et à leurs compagnes, prient avec eux, soutiennent leur moral, les entraînent, si possible, à l'église. Nous ne demandons pas mieux que de leur envoyer quelques prêtres, si nous sommes autorisés à le faire, et plusieurs se sont déjà mis à notre disposition pour ce ministère.

Il est à souhaiter que s'établisse entre le foyer familial et les absents un lien spirituel, et quelle connexion plus réelle et plus efficace que l'union dans la prière et le recours à Dieu ! Nous nous représentons les membres de la famille, recueillis le soir ici dans le souvenir de l'absent ou de l'absente et récitant ensemble, à son intention, le chapelet ou d'autres prières, et là-bas, le père, le fils ou la fille, implorant, sur les êtres qui leur sont chers, la protection et la bénédiction célestes. Quel réconfort moral, quelle sécurité et quelle confiance réciproque cet accord intime des âmes ne produira-t-il pas de part et d'autre ! Cette salutaire pratique devrait être suivie également, si elle ne l'est déjà, par nos chers prisonniers et leurs familles.

MM. les curés voudront bien recommander souvent aux prières et aux communions de leurs fidèles les paroissiens qui sont retenus à l'étranger, soit comme prisonniers, soit comme travailleurs et travailleuses, afin que « le Seigneur dispose la route de ses serviteurs selon la prospérité de son salut, et que toujours, au milieu des vicissitudes du voyage et de la vie, ils soient protégés par son secours, et qu'enfin ils puissent revenir saints et saufs dans leurs foyers » (1). Nous approuvons beaucoup qu'on organise à cette intention, dans les paroisses, une Messe hebdomadaire.

Quant à leurs familles, elles sont dignes que la paroisse s'y intéresse d'une manière spéciale, car l'absence de ceux qui sont leur soutien naturel, non seulement y fera régner la désolation, mais souvent aussi aggravera singulièrement leur état de détresse. Pour les visiter, les soutenir moralement et les assister matériellement, le clergé pourra faire appel aux membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, aux Dames de Miséricorde, aux associées de diverses sections d'Action catholique et des organisations sociales, notamment aux Ligues des ouvrières chrétiennes et des ménagères rurales. Nous sommes certains que des concours nombreux et dévoués se prêteront à cette œuvre éminemment charitable et permettront de réaliser beaucoup de bien.

Nos chers Frères, la nouvelle épreuve qui accable nos populations est peut-être la plus grave qu'elles aient eu à supporter jusqu'ici ; elle nous rappelle et fait

(1) L'épiscopat belge ne fut pas seul à protester contre la déportation des ouvriers belges. Le roi Léopold s'adressa, sans succès d'ailleurs, le 4 novembre 1942 au chancelier Hitler. La magistrature et le Barreau tentèrent aussi des démarches. Le cardinal demanda (18 décembre 1942) au Saint-Siège d'intervenir en faveur des jeunes filles et des femmes soumises à la déportation. On lui répondit le 2 février 1943 qu'une intervention du Saint-Siège (comme d'autres analogues qui avaient été faites) ne trouverait probablement aucun crédit auprès du gouvernement allemand.

(1) *Itinerarium*, dans le Bréviaire romain.

revivre les jours les plus sombres de la guerre précédente. Mais, comme alors, ne désespérons point et ne perdons pas courage ! Offrons nos afflictions et nos angoisses, par l'intermédiaire du Cœur immaculé et douloureux de Marie, au Tout-Puissant pour le salut de notre patrie. Soyons-en assurés, nos larmes ne seront pas versées en vain ; notre Père céleste les recueillera et les changera, un jour que nous espérons n'être pas lointain, en bénédictions miséricordieuses.

Acceptons tout cela en parfaits chrétiens : l'apôtre saint Paul demande aux chrétiens de se montrer vrais serviteurs de Dieu par une grande constance dans les tribulations, dans les nécessités, dans les détresses, dans les prisons, dans les labeurs..., par la bonté, par la charité sincère, par la vérité, par la justice (1).

Ayons foi en Dieu, confiance en l'avenir qu'il nous réserve : « *Nous sommes comme mourants*, ajoute l'Apôtre, *et voici que nous vivons : quasi morientes, et ecce vivimus.* » Qu'il en soit ainsi !

En union de sentiments et de prières avec les familles déjà éprouvées ou qui craignent de l'être, nous leur envoyons à toutes notre bénédiction paternelle.

Cette Lettre pastorale sera lue dans toutes les églises, le dimanche 13 décembre.

Donné à Malines, le 2 décembre 1942.

J.-E. cardinal VAN ROEY, *archevêque de Malines* ; LOUIS-JOSEPH, *évêque de Liége* ; HONORÉ, *évêque de Gand* ; HENRI, *évêque de Bruges* ; LOUIS, *évêque de Tournai* ; ANDRÉ-MARIE, *évêque de Namur.*

L'administration militaire interdit la vente et la diffusion de cette lettre pastorale : la police fit des perquisitions aux imprimeries Novissima (Bruxelles), Dessain (Malines), Casterman (Tournai), pour saisir les exemplaires et détruire les formes de composition.

En mars 1943, les autorités occupantes interdirent au service de ravitaillement de délivrer des cartes d'alimentation aux ouvriers et employés qui refusaient d'aller ou de retourner travailler en Allemagne. D'autre part, ces mêmes autorités préparaient la mobilisation des classes 1920 à 1924 et invitaient les étudiants de première année des Universités à s'inscrire aux Offices du travail pour une période de six mois. Ces mesures qui coïncidaient avec l'annonce de l'enlèvement des cloches, déterminèrent le cardinal à publier, de concert avec les autres évêques du pays, une protestation publique. On trouvera le texte de cette lettre du 15 mars 1943 dans *la D. C.*, t. XLI, n° 13 (24 décembre 1944).

Cette lettre pastorale produisit partout une profonde satisfaction ; par la voix de ses évêques, la conscience de la Belgique s'était libérée et la résistance s'affirmait de plus en plus. Par représailles, les Allemands voulurent, par une ordonnance du 2 avril 1943, contraindre au service du travail obligatoire les étudiants de première année de philosophie des Séminaires belges qui en avaient été explicitement exemptés. Les évêques refusèrent de donner la liste de ces 300 étudiants. Par l'entremise du chanoine Van der Elst, le cardinal protesta contre cette réquisition des séminaristes et en informa (24 mai 1943) le Saint-Siège. Malgré ces démarches, les séminaristes de Malines furent contraints, cinq mois durant, de travailler dans l'arsenal de chemin de fer de la ville ; ceux des diocèses de Bruges et de Gand furent expédiés sur la côte belge pour des travaux de bétonnage et de terrassement.

Pour contrôler les nouveaux séminaristes entrant en philosophie et par le fait même le recrutement des Séminaires, les Allemands demandèrent aux directeurs des collèges diocésains la liste des jeunes gens qui terminaient leurs études en juillet 1943 : sur l'ordre du cardinal, ces directeurs refusèrent. Plusieurs furent de ce chef emprisonnés (2). Pour préserver les nouveaux séminaristes contre la réquisition allemande, il n'y eut plus, en août 1943, d'inscription publique pour les entrées au Séminaire ; les nouvelles recrues ne logèrent plus au Séminaire, mais dans leur famille ; un jour par semaine, ils se groupaient pour les cours, etc. En effet, selon une ordonnance allemande du 28 juin 1943, l'admission aux études dans une Université ou un Séminaire présupposait une prestation de travail d'un an, effectué en Belgique ou en Allemagne.

Le cardinal Van Roey essaya également, mais sans succès, de faire retirer la mesure concernant la réquisition des jeunes filles pour le travail obligatoire. En février 1944, il protesta avec force contre d'intolérables abus qui se produisaient à la Werbestelle d'Anvers, sous prétexte d'examens gynécologiques.

S'autorisant de ce que le gauleiter Sauckel avait déclaré en présence du président Roeder qu'il était favorable à l'envoi en Allemagne de prêtres belges pour le service religieux des ouvriers déportés, le chanoine Van der Elst écrivit au nom du cardinal, le 2 septembre 1943, au président Roeder, pour qu'il obtienne l'autorisation d'envoyer une vingtaine de prêtres belges en Allemagne pour les ouvriers belges : ces prêtres seraient mis sous l'autorité et la direction des évêques allemands dans les diocèses desquels ils exerceraient leur ministère. Comme les précédentes, cette démarche resta sans résultat...

Signalons encore le fait suivant. Un rexiste avait demandé au nonce apostolique de Berlin un aumônier pour la Légion wallonne au front russe. Le cardinal secrétaire d'Etat fit part de cette démarche à l'archevêque de Malines. Voici la réponse (1) motivée de l'archevêque à cette communication.

ARCHEVÊCHÉ DE MALINES.

Le 9 février 1943.

A Son Eminence le cardinal Maglione,
secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

EMINENTISSIME SEIGNEUR,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 21 janvier dernier, relative à la visite faite à S. Exc. Mgr Orsenigo par M. Y. Ch..., officier d'ordonnance de la Légion belge en Russie.

Cet officier ne s'est pas présenté à l'archevêché de Malines ni, je crois, à aucun évêché de Belgique.

Votre Eminence pourra juger des différents aspects de la question qu'il a présentée, si elle veut bien considérer ce qui suit :

1° Il y a deux petits groupes de combattants belges sur le front Est : la « Légion wallonne », composée de rexistes et conduite par son chef Léon Degrelle, et la « Légion flamande », constituée de Flamands, nationaux-socialistes comme les premiers.

Ces Wallons et ces Flamands se sont enrôlés volontairement dans l'armée allemande ; ils font partie de l'armée allemande et sont *soldats allemands*. Les autorités allemandes les considèrent et les traitent comme tels. Si l'assistance religieuse est déficiente dans leurs unités, c'est l'aumônerie allemande qui en porte la responsabilité.

2° Ils ont pris l'uniforme allemand et combattent pour l'Allemagne, alors que cette puissance a envahi et ravagé injustement la Belgique, alors qu'elle opprime, maltraite et torture le peuple belge en lui faisant subir un régime inhumain et barbare, et qu'elle laisse entrevoir qu'en cas de victoire allemande nous serions englobés dans une « Nouvelle Europe » allemande et dans un « Ordre nouveau » national-socialiste. Aussi la presque totalité de nos compatriotes les stigmatisent-ils comme traîtres à leur patrie, et après la guerre il est à prévoir que les survivants auront à répondre de leurs actes.

La propagande allemande dit, il est vrai, qu'ils luttent contre le danger bolchevique et pour sauver la civilisation européenne. Mais nous connaissons chez nous, dans notre pays même, un autre danger qui, à notre sens, n'est pas moins redoutable et qui menace directement, non seulement notre patrie, mais encore l'Eglise catholique et toute civilisation humaine.

---

(1) Cf. *II Cor.*, VI, 4-10.

(2) Vers la fin du mois d'août 1944, plusieurs de ces prêtres furent réunis dans un train à destination de l'Allemagne. La brusque avance des armées alliées les libéra heureusement à Malines le 4 septembre suivant.

(1) *Op. cit.*, III[e] partie, chapitre III, p. 146.

La masse saine du peuple belge ne comprendrait pas que nous nous intéressions à ces quelques compatriotes qui collaborent, en fait, à la réalisation de cette menace.

3° Il y a encore en Allemagne, dans les stalags et les kommandos des prisonniers de guerre, environ 70 000 soldats belges, avec tout au plus une dizaine de prêtres belges. Or, les autorités allemandes nous refusent de leur envoyer quelques prêtres comme aumôniers. Comment serait-il possible alors d'en envoyer sur le front allemand de l'Est ?

4° La déportation des ouvriers et des jeunes ouvrières belges continue de façon inhumaine ; ils sont exposés, les jeunes filles surtout, à l'immoralité la plus effrayante, sans parler des dangers pour leur foi et pour leur vie. Or, nous n'obtenons pas l'autorisation de leur envoyer des prêtres belges pour leur assistance religieuse et morale. Cet excès de souffrances, physiques et morales, trouble jusqu'à l'exaspération et la révolte, nos populations d'ordinaire si paisibles.

Tout cela montre l'impossibilité évidente d'accueillir la demande de M. Ch... Aucun évêque belge ne pourrait et ne voudrait permettre à un prêtre belge de partir pour le front Est, et je crois qu'aucun prêtre, excepté quelque rare prêtre entaché de national-socialisme, ne s'y prêterait librement.

Daigne Votre Eminence, dont je baise les mains, agréer l'expression des sentiments de vénération et de déférent attachement avec lesquels j'ai l'honneur de me dire de Votre Eminence Révérendissime, le très humble et très dévoué serviteur.

† J.-E. cardinal VAN ROEY,
archevêque de Malines.

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception publique de M. André Siegfried (21 juin 1945) (1)

Réponse de M. le duc de La Force, directeur de l'Académie, au discours de M. André Siegfried.

Monsieur,

Selon l'usage de l'Académie — et de la tragédie classique, — je vais vous apprendre ce que vous n'ignorez point : je m'étendrai quelque peu sur votre enfance et sur votre jeunesse, sujets que votre modestie s'est contentée d'effleurer.

Les ancêtres d'Alsace et du Vivarais.

Vous nous arrivez d'Alsace en passant par la Normandie, par Le Havre, où M. Jules Siegfried, votre père, né à Mulhouse, était un importateur de coton. En vous souffle l'esprit des protestants du Vivarais. Votre mère descend de Claude de Puaux qui, ayant quitté le manoir de ce nom, devint sergent du château de Vallon, épousa, quatre ans après la Saint-Barthélemy, la fille du chirurgien Jehan de Sault et eut affaire peut-être à l'un de mes parents, le terrible baron des Adrets.

Un arrière-petit-fils de Claude était votre grand-père; mais ce protestant, élevé dans l'atmosphère irréligieuse du siècle de Voltaire, n'avait conservé de sa foi qu'un vague déisme. Il était, vers 1830, notaire dans la petite ville de Vallon que, jadis, à une demi-lieue des gorges escarpées de l'Ardèche, ceinturaient des fossés et des remparts et qu'avait assiégée, en 1621, le duc de Montmorency.

Certain jour que votre aïeul s'en allait à Lyon voir jouer Rachel, un de ses amis lui donne une bible : « Prends et lis ». Le voyageur emporte le livre; il l'ouvre en route et reste des heures sans le refermer ; et voici que, soudain, il a résolu de changer de vie. Ce jour-là, il ne voyagea pas plus avant. Il regagne son étude et bientôt renonce au notariat. Ce n'est plus à Lyon qu'il veut aller, c'est à Montauban, droit à la Faculté de théologie protestante. Ses études se poursuivent, s'achèvent. Il est pasteur. On le trouve à Rochefort, à Luneray en Normandie, à Mulhouse, où il arrive avec sa fille Julie. Heureux voyage qui permit à votre mère de rencontrer votre père pour la première fois.

C'est des Puaux traditionalistes, amis des lettres, que vous tenez les dons qui vous ont amené dans notre compagnie. Votre aïeul maternel, orateur, polémiste, pasteur débordant d'une verve que — non sans quelque irrévérence — vous qualifiez d'endiablée, avait écrit une *Histoire de la réformation française*, en cinq tomes, et votre mère souhaitait de voir revivre en vous le spirituel grand-père. Ses vœux ont été comblés.

Mais, pour rappeler une expression admirable du duc de Saint-Simon, tous les goûts hérités de votre père et de votre mère « combattaient en vous à qui en demeurerait le maître ». Quel est ce garçon de 10 ans qui, non loin du Havre, debout sur la terrasse d'une colline dominant l'estuaire de la Seine, regarde, à l'heure de la marée, entrer et sortir les bateaux ? C'est le jeune André Siegfried, c'est vous, Monsieur. Fils de l'audacieux importateur qui a fondé une maison de coton au Havre et une succursale à Bombay, vous laissez votre imagination suivre les navires qui, venant de partout, repartent vers tous les continents. Vous pourriez dire leurs noms, leurs compagnies, leurs destinations. Et là-bas, vers le Sud-Est, sur l'autre rive du fleuve immense, vos regards distinguent Honfleur, la petite patrie si tendrement aimée d'Albert Sorel, l'historien qui, à l'Ecole des sciences politiques, sera un jour votre maître et le mien.

En 1861, votre père avait fait son premier voyage à New-York. Il y avait usé avec étonnement de ces « petits chemins de fer verticaux » appelés aujourd'hui ascenseurs. Invention qui n'était pas exclusivement américaine, puisque Louis XIV à Versailles, Monsieur le prince à Chantilly et le roi de Pologne au palais Casimir avaient installé des *chaises volantes* qui, fières rivales des chaises à porteurs, s'élevaient d'étage en étage au moyen de poulies.

Les découvertes, qui se multipliaient en cette seconde moitié du XVIIIe siècle, grisaient les cerveaux. M. Jules Siegfried croyait au progrès indéfini. Il ne pouvait concevoir que les inventions les plus sublimes finissent par se tourner contre les inventeurs. C'était le temps où Victor Hugo chantait le ballon dirigeable sans imaginer qu'il pût diriger des bombes contre les villes et les campagnes. Et le poète de s'écrier, plein d'enthousiasme :

Il porte l'homme à l'homme et l'esprit à l'esprit.

M. Jules Siegfried était le maire, le Haussmann du Havre, qu'il ne cessait d'embellir. L'occasion vous fut donnée de voir Gambetta. L'hospitalière maison de vos parents le reçut. Dès que le tribun entrait quelque part, « la température » — pour parler comme ses admirateurs — montait de 10 degrés et demeurait haute fort longtemps. Il y avait six semaines que Gambetta s'en était allé, quand votre père serra — sans aucun plaisir — la main que lui tendait un brave homme qui disait candidement : « Vous voyez cette main. Gambetta l'a serrée. Je ne l'ai pas lavée depuis. » L'enthousiasme se loge où il peut. Vers le même temps, une vieille demoiselle conservait pieusement et refusait obstinément de faire blanchir un mouchoir dont s'était servi le comte de Chambord.

Du Havre à Paris. En écoutant les parlementaires !...

Mais votre père est élu député. Il renonce à la mairie du Havre. Il s'installe à Paris, dans un appartement situé au coin de l'avenue d'Antin, 6, Rond-Point-des-Champs-Elysées. Vous y arrivez quelques mois après

(1) Cf. *D. C.*, t. XLII, col. 654. M. André Siegfried est né au Havre le 21 avril 1875. Son père, Jules Siegfried, Mulhousien protestant, fut maire du Havre, député de la Seine-Inférieure de 1881 à 1893, ministre du Commerce dans le Cabinet Ribot (1892-1893), sénateur, puis, de nouveau, député du Havre en 1902. Il fonda le *Musée social*, qu'il dirigea jusqu'à sa mort, à Paris, en 1922. Il a écrit plusieurs ouvrages sur des questions sociales (habitations à bon marché, etc.) Son fils, André Siegfried, professeur au Collège de France depuis 1933, membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1932, fut élu à l'Académie française le 12 octobre 1944 au fauteuil de Gabriel Hanotaux.

les obsèques civiles de Victor Hugo. Je l'ai vu, cet enterrement scandaleux et magnifique. C'était le 1er juin 1885. J'étais posté à l'une des fenêtres de la maison de mon père — qu'a remplacée, au coin des Champs-Elysées et de la rue de Presbourg, l'hôtel Astoria ; — je crois voir encore, descendant l'avenue, de vieux messieurs vêtus de vert, qui défilaient l'épée au côté, le chapeau à plumes noires sur la tête. Ce fut ma première rencontre avec l'Académie : je n'avais pas 7 ans.

De l'appartement de votre père, vous pouviez, le jour de l'an, apercevoir le défilé de landaus qui, débouchant du Cours-la-Reine, chacun avec son huissier à chaîne sur le siège, traversaient le rond-point pour se rendre de la Chambre à l'Elysée. J'ai croisé plus d'une fois ces voitures misérablement attelées, dont la mauvaise tenue indignait Anatole France.

Votre père recevait les sommités de la IIIe République. Vous figuriez parmi les convives, et les propos que vous entendiez vous surprenaient quelque peu. Vous nous dites, dans les pages où vous faites revivre votre père, et qui sont les *Mémoires* charmants de votre jeunesse : « Quand il parlait d'intérêt général, de dévouement à la chose publique, mon père se faisait journellement traiter de naïf par ses invités. » Comment ne pas vous croire, Monsieur, puisque vous êtes la conscience même et que, d'ailleurs, la vérité sort de la bouche des enfants ?

En 1895, jeune homme de 20 ans, vous assistez, 226, boulevard Saint-Germain, dans le nouvel appartement de vos parents, à de grands dîners de parlementaires. Votre mère préside la table, seule femme au milieu de tant d'hommes. Députés et sénateurs étaient sensibles à sa bonne grâce. Son esprit animait et entraînait la conversation. Sa gaieté méridionale parvenait à dérider l'austère Brisson, toujours sinistre et vêtu de noir.

Quant à vous, Monsieur, vous écoutiez et vous observiez, et, bien des années plus tard, vous avez crayonné, pour notre plus grand plaisir, « le petit père Goblet, râblé et rageur », avec ses favoris de neige, « l'air d'un amiral sur sa dunette » ; Freycinet, « menu et fluet », immatériel et diaphane comme un saint, mais « l'œil clair et terriblement averti », « vraie souris blanche » prête à se tirer « des situations les plus inextricables » ; « Floquet, portant haut une grosse tête noble, le regard dirigé à 45 degrés vers le ciel comme un canon de 75, toujours rasé de frais, très gentleman, très bien habillé, ressemblant à un Danton soigné ».

Puis ce fut un nouveau personnel gouvernemental. Vous n'avez pas manqué de l'ajouter à votre galerie de portraits. Voici Paul Deschanel « sentencieux » et d'une si impeccable tenue que l'on disait : « S'il forme un Cabinet, ce sera un cabinet de toilette. » Plus loin, « André Lebon avec sa barbe de fleuve », « semblant quelque Neptune échappé dans la politique » ; Poincaré, « physiquement mesquin et comme étriqué, donnant une froide impression de correction et de compétence » ; Ribot, « parlant, avec un léger tremblement dans la voix, des nécessités de l'ordre, des fondements de la société qui étaient ébranlés ». Delcassé, d'ordinaire, venait déjeuner seul et proclamait fougueusement : « Si je parviens au pouvoir, soyez sûr que je ne me reposerai pas : la politique se fait en cherchant, non en évitant les affaires. » Et vous n'avez portraituré ni les Doumer, ni les Doumergue, ni les Klotz, ni les Leygues, ni les Charles Benoist, ni les Briand, qui ont passé sous vos yeux à la table de vos parents. Quel regret pour nous, Monsieur !

Votre esprit curieux s'intéressait à leurs débats. Peu d'importantes séances de la Chambre que vous ayez manquées. Je doute, toutefois, que telle Mlle Hélène Vacaresco, l'illustre déléguée à la Société des Nations qui porta si haut le drapeau de la Roumanie et soutint de sa belle éloquence l'amitié française, vous ayez subi 27 000 discours !

Assidu aux leçons d'Albert Sorel et d'Albert Vandal.

Mais vous-même, après avoir tant écouté, parleriez-vous à votre tour ? Vous laisseriez-vous tenter par les affaires, par la politique ou par le métier d'écrivain ? Déjà bachelier, l'hérédité des Siegfried vous poussait vers l'action, celle des Puaux vers la culture de l'esprit. Vous n'étiez pas sans hésitation à la croisée des chemins. En attendant de choisir ce que vous avez considéré comme la meilleure part, vous vous acheminez vers la licence d'histoire, vers le doctorat en droit, vous entrez à l'Ecole des sciences politiques.

Comme vous, mais un peu plus tard, je me suis assis sur les bancs de cette école. J'ai admiré quelques-uns des maîtres dont vous avez suivi les cours. Comment oublier notre grand Normand Albert Sorel, bon géant aux longues moustaches qui, avec une clarté lumineuse, un tact infini et souvent une émotion qu'il avait peine à contenir, enseignait l'histoire diplomatique de la France à des étudiants accourus de tous les pays de l'univers ? Et cela dans une langue simple et forte, très éloignée du style éclatant qui apparente son *Histoire de l'Europe et de la Révolution française* au chef-d'œuvre de Taine, les *Origines de la France contemporaine.*

Sorel savait prendre tous les tons. Les étudiants admis dans son intimité n'ont pas oublié ses étonnants pastiches de Hugo. Il les débitait avec une merveilleuse grandiloquence. Celui-ci, par exemple :

Ce fut un duel terrible auquel nul n'assista ;
Le Néant attaquait l'Infini, lutte sombre;
Tout résistait à rien, la nuit étreignant l'ombre.

Ou celui-là encore, une cascade d'alexandrins qu'on croirait échappée de *la Légende des siècles :*

Socrate, Cervantès, Beccaria, Robespierre,
Molière, Ezéchiel, Spinoza, Juvénal,
Gutenberg, qui fondit ce canon, le journal !
Galilée, Irmensul, Jean Huss, Barbès, Eschyle,
Tous les grands, tous les fous, tous les saints à la file.

Jules Lemaître eût dit : « Je suis épouvanté, car c'est aussi bien que Victor Hugo. »

Vous étiez également assidu aux leçons d'Albert Vandal, long, mince, élégant, qui dressait une petite tête de marabout sur des épaules en porte-manteau. Ce fils du grand maître des postes de Napoléon III dévoilait, en une langue impeccable et colorée, les mystères de la question d'Orient. Vous enseignez aujourd'hui dans la même chaire que ces maîtres illustres, dont nous nous entretenions, mes amis et moi, tandis que, revenant de la rue Saint-Guillaume, nous remontions vers les hauteurs de l'Etoile. Ce que nous en disions alors, on m'assure que vos disciples le disent de vous à présent.

Voyage autour du monde Candidat malheureux à la députation.

Vos études terminées, votre père estima que vous deviez faire le tour du monde. Il ne pensait point, comme M. de Saci, l'un des maîtres de Port-Royal, que « Voyager, c'était voir le diable habillé en toutes sorte de façons, à l'allemande, à l'anglaise, à l'italienne, à l'espagnole, mais que c'était toujours le diable, *crudelis ubique* ». Vous fîtes donc, vers 1900, le tour du monde, non pas en quatre-vingts jours, comme le héros de Jules Verne, mais en vingt-trois mois. Les Etats-Unis et le Canada, le Mexique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, le Japon, la Chine et l'Indochine, les Indes et le canal de Suez vous virent passer non comme un touriste frivole, mais comme un historiographe, un géographe et un économiste à qui le ciel avait accordé un don puissant d'observation. Et, à votre retour, vous soutenez une thèse de doctorat, *La démocratie et la Nouvelle-Zélande.*

Mais la politique, alors, menace de vous saisir. Votre père, ministre, député, sénateur et de nouveau député du Havre, brûle de vous pousser au Parlement. Votre hérédité, pense-t-il, vous prédispose à la carrière parlementaire. Il possédait, d'ailleurs, ce qu'il appelait le sens du service. Service, servir, les plus beaux mots de la langue.

Vous fûtes candidat, en 1902, dans les Basses-Alpes. Votre adversaire était le comte de Castellane, qui fut élu député de Castellane. Plus tard, le fils de votre concurrent fut votre élève. Parvenu aujourd'hui à de hauts postes diplomatiques, il sait tout ce qu'il doit à son ancien maître. S'il m'est permis d'user ici du jargon électoral, vous étiez, à Castellane, un « exotique ». Au Havre, en 1906, au Havre dont votre père représentait une circonscription, vous êtes candidat, et l'on vous accuse l'un et l'autre d'accaparer les mandats, et vous n'obtenez qu'une minorité très honorable. Même insuccès en 1910. De combien de beaux ouvrages nous serions privés, si vous aviez réussi !

L'abbé Delille, si à la mode au début du XIXe siècle, que son éditeur lui payait 6 francs — « 6 francs-or » — chacun de ses alexandrins, dépeint ainsi l'attitude du joueur qui vient de perdre aux échecs :

Enfin, l'heureux vainqueur donne l'échec fatal,
Se lève et du vaincu proclame la défaite.
L'autre reste atterré dans sa douleur muette,

Et du terrible mal à regret convaincu,
Regarde encore longtemps le coup qui l'a vaincu.

Un tableau de la France de l'Ouest.

Après la victoire de votre adversaire, vous n'agissez pas autrement, Monsieur. Votre circonscription s'étendait sur la ville et la campagne. Pourquoi un succès ici, et là-bas un échec ? Vous essayez de comprendre. Votre père, en 1877, s'était présenté dans un canton de cette circonscription. Vous notez le nombre des inscrits, le nombre de voix de l'une et de l'autre élection. Vous étudiez la « répartition géographique des résultats électoraux », vous y « cherchez une explication des tendances politiques du pays ». Etude ardue et minutieuse qui nous vaut, en 1913, un gros volume de 535 pages in-8°, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la IIIe République.* L'Ouest, c'est-à-dire la Normandie, la Bretagne, la Vendée, l'Anjou et le Maine.

Vous vous êtes surtout intéressé à la géographie humaine. On trouve 103 cartes ou figures dans votre ouvrage. Que nous mettent-elles sous les yeux ? Le régime de la propriété foncière dans la région vendéenne, l'attitude politique de l'arrondissement de Vitré, les écoles libres de filles dans l'Ouest, les sphères d'influence de la noblesse, le domaine du parti royaliste dans l'Ouest, entre 1876 et 1889, les forces de la droite pure, etc.

Vous décrivez ces provinces, le Bocage manceau pénétré encore de l'esprit de la chouannerie, « cette Vendée du Nord », la « conservatrice » Normandie, l' « immobile » Bretagne française, où en son château de Josselin le duc de Rohan était, depuis près de quarante années, le député de l'arrondissement de Ploërmel, la Bretagne bretonnante, « pays passionné, impressionnable et mouvant », le « féodal Anjou », la Vendée, où le paysan a la passion de sa terre et de sa religion. De la Vendée, vous avez parcouru les interminables routes rectilignes, tracées par Napoléon, qui n'ignorait pas ce qu'avait été la « guerre des géants ». Ces routes dédaignent les villages et sont dédaignées par eux. Avant que l'automobile eût tout envahi, on n'y rencontrait guère que quelque charrette égarée hors d'un chemin creux, l'équipage peu fringant d'un commis voyageur, la brimbalante carriole d'une famille de fermier ou le coupé à deux chevaux de quelque châtelaine, sagement conduit par un cocher en livrée, coiffé du « haut de forme » noir.

C'est vers 1910 que vous avez traversé la Vendée angevine. Selon le mot plein de saveur que Victor Hugo a butiné dans les *Mémoires* du duc de Saint-Simon, et dont il a fait l'un des plus beaux vers de *Marion Delorme,*

Un peu de seigneurie y palpitait encore.

Que dis-je ? Beaucoup de seigneurie. Vous l'avez constaté vous-même, Monsieur, et vous avez écrit qu'il n'y avait, en ce pays, « qu'un pas à faire pour arriver à l'hérédité des mandats ». Et vous ajoutez : « Dans le canton de Chemillé, par exemple (arrondissement de Cholet), le siège de conseiller général appartient à la famille de Maillé; ses membres s'y succèdent de génération en génération, par ordre de primogéniture. M. Louis de Maillé (duc de Plaisance), député de Cholet et conseiller général de Maine-et-Loire, étant mort le 5 février 1907 sans laisser de fils en âge d'être élu, c'est son frère, le comte François de Maillé, qui le remplace comme conseiller général. Mais chacun dit, dans le canton, qu'il n'occupe le siège qu'en attendant les 25 ans du fils aîné du défunt, et qu'à ce moment il s'effacera devant lui : c'est à la lettre l'équivalent d'une régence. Pour la Chambre des députés, le recrutement est le même : les Durfort de Civrac, Maillé, Blacas, La Bourdonnaye représentent Cholet ; les La Rochejaquelein, Maussabré, Savary de Beauregard Bressuire; les Baudry d'Asson, Lespinay, Lavrignais les arrondissements du nord de la Vendée. »

Vous avez justement observé, Monsieur, combien les populations étaient attachées à leur curé et à leur châtelain. Peut-être n'avez-vous pas séjourné assez longtemps dans le pays pour remarquer leur indépendance d'esprit.

Ce bel attachement *n'est pas un esclavage,*

eût dit le bon La Fontaine. Point de gens plus indépendants — ni plus critiques, — sous leur déférence familière et courtoise, que les gars de la Vendée angevine. C'est un adage parmi les prédicateurs de missions que « le curé tient sa paroisse » et que « la paroisse tient son curé ».

J'ai passé trente ans de ma vie en Vendée angevine ; depuis plus d'un quart de siècle, j'habite la partie occidentale du Maine. Ce que vous dites de l'une et de l'autre région est l'exactitude même. Moins dévots que les Angevins, les Manceaux ne laissent pas d'être fidèles à leur religion et aux anciens usages. Le curé, le château, les fermiers, les gens du bourg sont amis.

Combien vous avez raison de conclure, Monsieur : « Ainsi considéré dans ses conceptions et ses tendances politiques, l'Ouest demeure une France spéciale... Un étranger qui bornerait à nos 14 départements ses observations n'arriverait pas à s'expliquer l'orientation prise par la France au XIXe siècle... L'Ouest perpétue des manières d'être et de sentir qui sont d'autrefois plus que d'aujourd'hui... De là son charme de vieille France. »

Vous parliez ainsi en 1913. Dix-sept ans s'écoulent et vous trouvez ces départements semblables à eux-mêmes, et vous nous montrez les députés de l'Ouest « grands féodaux... à l'abri dans leurs fiefs, d'où ils considèrent impunément l'inondation démocratique ».

Ces quelques lignes sont tirées de votre *Tableau des partis en France,* où peut se reconnaître — sans trop d'orgueil — la France démocratique et républicaine, que vous comparez — le mot, toutefois, n'est pas de vous — à ces fromages de Hollande dont la croûte est rouge et l'intérieur blanc. Vous avez naguère communiqué ce livre au maréchal Lyautey, qui vous l'a rendu tout sabré. Peu de pages où l'on ne remarque des coups de crayon approbatifs et des notes griffonnées, d'un style peu en usage sous cette coupole : « Ah ! fichtre non ! Epatant, certes, et nous en crevons ! » On croit entendre notre illustre et impétueux confrère.

Professeur, voyageur, interprète, directeur de section économique!...

Deux ans avant de publier votre tableau de la France de l'Ouest, vous aviez accepté de faire un cours à l'Ecole des sciences politiques ; vous deviez même, un jour, avoir une chaire au Collège de France. Cependant, votre père n'avait pas perdu tout espoir de vous voir siéger au Palais-Bourbon ou entrer audacieusement dans la carrière des affaires, même si la circonscription vacante était Pondichéry, même si la mine à vendre se trouvait en Afrique du Sud. Heureusement, Monsieur, pour vos lecteurs, pour nous tous, vous avez su résister à la tentation.

Votre père, ce grand voyageur, vous avait emmené aux Etats-Unis en 1901. Vous y étiez retourné sans lui en 1904 : « On ne voyagerait pas sur la mer, pour ne jamais en rien dire, observe Pascal, et pour le seul plaisir de voir sans espérance d'en jamais communiquer. » Nous devons à votre voyage par-delà l'océan deux beaux livres : *Le Canada et les deux races,* avant-coureur du *Canada, puissance internationale,* qui ne parut qu'en 1937.

Mais la guerre de 1914 interrompt vos travaux. Trois années durant, vous êtes, dans la zone combattante, interprète de l'armée britannique. Votre ami, Albert Métin, est ministre du Blocus. Il vous prie de le seconder. En 1918, chef de la mission française en Australie, il vous choisit pour secrétaire général. Avec quel plaisir, à ses côtés, puis à ceux du général Pau, qui le remplace après sa mort, vous parcourez l'Australie, la Nouvelle-Zélande, vous retrouvez vos premières amours : le monde extra-européen et le Pacifique.

Vous nous revenez. Le ministre des Affaires étrangères a les yeux sur vous. Il organise le service français de la Société des Nations. Vous voilà — presque à regret — directeur de la section économique. Et votre carrière de professeur ? L'action va-t-elle primer la pensée ? Des Siegfried et des Puaux, « morts qui parlent » et combattent en vous, lesquels l'emporteront ? Vous apprenez les secrets de la vie administrative; les Conférences internationales vous appellent à Bruxelles, à Genève, à Gênes, à Barcelone ; mais vous ne sacrifierez point à vos nouvelles fonctions les cours qui vous ont été confiés à Paris. Vous en avez deux à faire dans cette Ecole des sciences politiques dont vous deviendrez le président, un quart de siècle plus tard, aux applaudissements de la jeunesse.

Le sujet de l'un est la géographie économique. Ce sont de nouveaux voyages qui vous fourniront les plus précieux documents. Vous ne tardez pas à quitter le Quai d'Orsay pour gagner, une fois de plus, les lointains pays, car c'est le globe qui est, si j'ose dire, le cabinet de travail que vous préférez. De Grande-Bretagne vous rapportez un livre sur l'Angleterre et d'Amérique un livre sur les Etats-Unis.

L'auteur des « Etats-Unis d'aujourd'hui » et du « Canada puissance internationale ».

De toutes ses œuvres, Chateaubriand déclarait que *les Martyrs* étaient la plus parfaite. Celles des vôtres auxquelles vous tenez davantage sont *le Tableau politique de la France de l'Ouest sous la IIIe République et les Etats-Unis d'aujourd'hui.* Goûtant toutes les œuvres que vous nous avez données, je partage vos préférences.

Vous avez analysé avec beaucoup de finesse les relations franco-américaines. Comment ne pas évoquer l'amitié naissante des deux nations, La Fayette, le vicomte de Noailles, son beau-frère, et le prince de Broglie, et Rochambeau, et Guichen, et Grasse et, avant tout, le roi Louis XVI, sans qui l'aide de ces héros eût été peu de chose. Je me souviens que M. Myron Herrick proclamait naguère : « Il est fort heureux que la Constitution qui régit les Etats-Unis ait été faite à un moment où la France était encore sous le régime monarchique, car les Jefferson, Hamilton et autres qui l'ont élaborée ont été par la suite si complètement envahis par les doctrines libérales qu'ils n'eussent pas manqué de les appliquer dans l'œuvre constitutionnelle. Et c'eût été la perte des Etats-Unis. »

Vous observez que l'évocation de la guerre d'Indépendance est demeurée « un sujet de discours, un effet oratoire assuré dans les banquets ».

Admirable matière à mettre en vers latins,

mais admirable occasion de rappeler que la reconnaissance de l'Amérique n'est pas un vain mot, la nôtre non plus. Nulle aigreur n'est restée chez les Américains ni chez nous contre nos adversaires du XVIIIe siècle, qui sont devenus nos amis.

L'intelligence — il y a longtemps qu'on l'a dit — est la faculté maîtresse de l'historien. C'est la vôtre, Monsieur. Nul problème auquel vous ne trouviez plusieurs solutions. Vous nous expliquez minutieusement les questions les plus compliquées. Vous captivez votre lecteur, qui jamais n'est tenté de laisser tomber le volume. Vous savez comprendre les raisons de l'Amérique, celles de l'Europe et celles de la France en particulier. Votre impartialité nous émeut.

Cependant, votre humour ne cesse de nous dérider. Il rappelle parfois celui de Voltaire. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* nous dit, à propos de Mme de Montespan : « Le roi se reprochait son attachement pour une femme mariée, et il sentait surtout ce scrupule depuis qu'il ne sentait plus d'amour. » Et vous nous dites, à propos de la prohibition : « Le protestant autochtone... est d'autant moins disposé... à consentir un compromis, qu'il n'aime pas le vin. »

Vous nous montrez les *mortarians* « au nom trop expressif », c'est-à-dire les entrepreneurs des pompes funèbres, s'assemblant à Chicago, « pour discuter les dangers que fait courir à leur profession la baisse persistante du taux de la mortalité ». Soyez sans illusion. Ceux de Paris ont les mêmes inquiétudes que ceux de Chicago, et ils appellent morte-saison celle où l'on meurt trop peu.

Ailleurs, pour éclairer l'attitude des Etats-Unis après l'autre guerre, vous avez écrit : « Quand le matador a planté son épée jusqu'à la garde dans le dos du taureau, il s'éloigne, son but atteint. » J'ai vu, aux courses de Saint-Sébastien, un matador frapper le taureau de son estoc et la bête s'écrouler agonisante sur le sable de l'arène. Mais, tandis que l'homme s'éloignait à pas lents, au milieu des acclamations, le taureau se releva soudain, fondit sur lui et le jeta en l'air — sans le percer de ses cornes, — puis retomba pour achever de mourir sous les coups de poignard. N'est-ce pas ce que nous vîmes en 1918, ce que nous voyons depuis quelques mois ?

Votre livre, Monsieur, s'il fait aimer l'Amérique, augmente notre sympathie pour notre vieux continent et notre amour pour la France artisane, artiste, intellectuelle où la hiérarchie des valeurs est la même que dans l'Athènes de l'antiquité. Et vous louez l'Europe de « réserver encore une grande place, dans ses vénérations, à la pensée libre et sans profit, à la recherche des joies de l'esprit, payées souvent du renoncement à la fortune ou au confort ».

Ayant, en 1915, à titre d'interprète, appartenu à la première batterie lourde canadienne, vous avez des raisons particulières de vous intéresser au Canada. Vous nous avez dépeint, avec votre minutie et votre clairvoyance accoutumées, un « pays géographiquement américain, politiquement britannique et largement français par ses origines, international d'autre part du fait de ses préoccupations économiques ». Ce sont vos propres termes, et vous saluez, dans votre *Canada puissance internationale,* les 3 millions d'hommes descendant des 65 000 colons qui peuplaient le pays lors du traité de 1763. Demeurés groupés autour de leur clergé, ils ont conservé une bonne langue française des plus savoureuses, mais qui parfois tend à se corrompre dans les villes au contact de l'anglais. C'est ainsi que *s'enroomer* ne signifie pas prendre un rhume, mais une chambre, à Québec.

Vous vous félicitez avec raison, Monsieur, de l'union personnelle qui maintient le *dominion* dans l'Empire britannique. Grâce à ce lien, la « présence européenne — vous l'avez constaté de près — demeure sensible dans le nouveau monde ».

La Méditerranée « le plus beau des lacs » et « route impériale ».

Votre *Vue générale sur la Méditerranée* est un livre aussi exact que brillant. Le souci de l'érudition ne vous empêche pas de chanter « le plus beau des lacs », « une étape charmante entre le pôle et l'équateur ». L'expression, qui est de vous, n'est pas moins charmante que ce qu'elle évoque à nos yeux. Et les vers de la comtesse de Noailles vous reviennent à la mémoire :

Je me souviens d'un chant du coq à Syracuse !
Le matin s'éveillait tempétueux et chaud,
La mer, que parcourait un vent large et dispos,
Dansait ivre de force et de lumière infuse.

Et vous, Monsieur, qui avez été membre du collège d'*All Souls*, en Angleterre, vous laissez échapper ce cri du cœur : « Par comparaison avec ces matins triomphants, qu'ils sont lourds, ces matins d'Oxford où le solide *breakfast* est si nécessaire ! Le commerçant grec, lui, ne déjeune même pas et se contente, en arrivant à son bureau, d'une tasse de café. »

Michelet a parlé avec splendeur du soleil de la Riviera, « ce puissant soleil..., la fête ordinaire de ce pays de fêtes ». Vous observez fort justement : « Il s'agit d'un soleil méridional dans un pays qui est... froid par sa latitude. » Et vous ajoutez, non sans humour : « Tout le malentendu méditerranéen est là. » Malentendu qui, dès l'antiquité, faisait apprécier, quand la côte était grise, l'hypocauste, ce calorifère des anciens : « *Cohœret et hypocauston,* nous apprend Pline le Jeune, *et si dies nubilus, immisso vapore, solis vicem supplet.* »

Vous n'oubliez pas que notre civilisation naquit sur les rivages de la mer latine. Et soudain une inquiétude vous saisit. Vous songez à l'avenir de la civilisation méditerranéenne, qui est la nôtre : « Ford, nous dites-vous, semble se dresser contre Ulysse, patron de l'ingéniosité et du débrouillage. L'Europe, si largement méditerranéenne, n'est-elle pas elle-même impliquée dans cette menace ? » Espérons que l'artisan, que l'artiste ne seront pas submergés dans le flot des ouvriers de série.

Vous n'oubliez pas non plus que la Méditerranée est une route impériale. Le livre que vous avez intitulé *Suez, Panama et les routes mondiales,* a précédé de deux ans votre *Vue générale sur la Méditerranée.* Le percement de l'isthme de Suez, tenté par les anciens, proposé par Leibnitz à Louis XIV, discuté sous Louis XV par le marquis d'Argenson et le duc de Praslin, commandé par le Directoire à Bonaparte, réalisé enfin par M. de Lesseps dans les dernières années du XXe siècle ! A Suez, vous estimez que « la France a fait preuve de génie créateur et l'Angleterre de génie politique ». On n'est pas plus conciliant. Vous allez même jusqu'à regretter que satisfaction n'ait pu être donnée au khédive Ismaïl, qui voulait « que le canal fût à l'Egypte et non l'Egypte au canal ». Dès le 23 avril 1885, recevant Lesseps dans notre compagnie, Renan prophétisait : « Une terre qui importe à ce point au reste du monde ne saurait s'appartenir à elle-même. »

La prophétie se réalisa dix-neuf ans plus tard, en Colombie. Les Etats-Unis voulaient être les maîtres du canal de Panama qu'avait commencé Lesseps et qu'ils entendaient achever. Ils donnèrent l'appui de leur flotte à la révolution qui sépara de la Colombie la province de Panama et en fit une République indépendante. Mais, depuis 1912, la zone du canal est gouvernée par un Américain qui relève du président des Etats-Unis, et elle est contrôlée par le Congrès.

Malgré son échec à Panama, l'homme de Suez, qui tenta en Amérique l'entreprise à laquelle avait songé Charles-Quint et renoncé Philippe II, reste pour nous le « grand Français ». Vers 1885, c'était, pour vos

yeux d'enfant, pour les miens, un cavalier à la chevelure grisonnante coiffée du chapeau haut de forme. Je le regardais monter au trot l'avenue des Champs-Elysées, tandis qu'un troupeau d'enfants, six fils et six filles, le suivaient sur des chevaux de toutes les tailles.

Votre livre sur Suez et Panama est de 1940. Vous vous êtes, pour l'écrire, rapproché des régions que vous aviez visitées et étudiées quelque dix ans plus tôt. Vous aviez publié, en effet, dès 1931, *Amérique latine*. Latine, cette épithète seule affirme une parenté méditerranéenne : Paris ne regarde pas comme des étrangères Buenos-Ayres, Montevideo, Rio, capitales où le français est goûté, parlé, écrit. J'ai lu tout récemment un *Eloge de la paresse*, œuvre de M. Horacio Oyonharte, un grand avocat argentin. La Bruyère eût aimé un tel livre et l'eût rangé avec plaisir dans sa bibliothèque, à la suite de ses *Caractères*.

Cette même année, vous diagnostiquez la raison de la crise britannique au XXe siècle, vous indiquez les remèdes. Vous parlez à l'Angleterre en ami sincère et courageux, que l'admiration n'aveugle pas. Vous ne craignez pas de lui dire : « John Bull, réveille-toi. » Aujourd'hui, avec tous ses Alliés pleins de gratitude, vous pouvez juger à quel point il s'est réveillé.

Rien de plus juste que la dernière phrase de votre livre : « Quand l'Empire britannique change, nous disons qu'il meurt, et ce n'est jamais vrai. Comme les plantes de la nature desquelles il participe, ainsi que l'esprit anglais, il a une puissance illimitée d'adaptation et de vie. »

Gabriel Hanotaux.

Une telle puissance d'adaptation et de vie, qui la possédait plus que le grand historien dont vous occupez le fauteuil ?

Lorsque je lui fis ma visite académique, en 1924, je le voyais pour la première fois. C'était dans son cabinet de travail, clair et chaud, de l'avenue Hoche. Cette large pièce, dont les fenêtres s'ouvraient sur un terrain de jeux planté d'arbres, était illustrée par une Vierge de Rubens et quantité de livres rares aux somptueuses reliures. Sur la cheminée, un buste de Richelieu rappelle que l'on est chez l'historien du grand cardinal. Le maître de maison, à peine septuagénaire, allait et venait, aussi alerte qu'un jeune homme.

Dans mon enfance, le nom de M. Hanotaux, ministre des Affaires étrangères, était sur toutes les lèvres, dans tous les journaux, dont quelques-uns le vilipendaient : « J'ai été l'homme le plus insulté de France », disait-il bien des années après, avec un joyeux sourire. Il n'ignorait pas combien Richelieu fut maltraité par Mathieu de Morgues, « le hardi sagittaire » de Bruxelles, dont les placards se collaient sur les murs en plein Paris. Le cardinal avait, il est vrai, la consolation de faire pendre les colleurs. M. Hanotaux se contentait de dire : « Vous ne pouvez pas empêcher Paris de causer. »

M. Hanotaux donna à notre contrat militaire avec la Russie la sanction de l'alliance. Vous avez fort bien observé, Monsieur, quelles prudentes restrictions il introduisit dans le traité. Il en est qui n'y restèrent pas sous ses successeurs. S'il nous apporta l'alliance qui nous fut d'un tel secours au mois de septembre 1914, il ne voulait pas que la France pût être entraînée dans une guerre inutile. Pour rien, il n'eût aliéné sa liberté ou celle de son pays.

Sa politique ne manquait ni d'énergie ni de souplesse. S'il fût demeuré au pouvoir, la convention signée avec l'Angleterre en juin 1898 eût été ratifiée, la négociation africaine n'eût pas été abandonnée par son successeur et l'on eût évité l'incident de Fachoda.

Comment la France ne lui serait-elle pas reconnaissante d'avoir imposé l'annulation du traité à bail qui rendait impossible la création d'un vaste Empire colonial en Afrique ? C'est lui qui a achevé cet Empire par la conquête de Madagascar, par la signature des onze traités libérant la Tunisie ; lui qui a joint nos colonies de l'Afrique du Nord au lac Tchad et au Congo ; lui qui a fondé la colonie de l'Indochine, dont le sort était resté incertain depuis l'affaire de Langson; lui qui a conclu avec Ménélick la délimitation de la colonie d'Obock-Djibouti. La postérité lui saura gré de cette grande œuvre.

Aux temps lointains où M. Hanotaux dirigeait la politique extérieure de notre pays, je le connaissais par les récits de mon père, qui avait l'occasion de le rencontrer à ces chasses de Bois-Boudran, où un petit nombre de grands fusils, invités du comte et de la comtesse Greffulhe, abattaient en quelques heures des 1 500 faisans. Brillant causeur lui-même, mon père appréciait l'esprit universel qu'était notre ministre des Affaires étrangères.

Le ministre historien venait de publier le premier tome de son *Histoire du cardinal de Richelieu*. Dans la nuit de Noël 1894, ma mère déposa ce premier tome devant la cheminée, sur mes souliers de collégien. Je le lus avec un intérêt passionné, j'admirai la *France en 1614*, cette vaste fresque si éclatante de couleur, si palpitante de vie. Il me semblait parcourir les campagnes du XVIIe siècle, guidé par M. Hanotaux, qui avait visité tous les lieux qu'il décrivait. Je croyais voir l'historien causer avec les paysans de jadis, je croyais entendre ses paroles pleines d'une spirituelle bonhomie ; j'entrais avec lui dans les villes closes de leurs vieilles murailles, dont il paraissait connaître toutes les tours, tous les clochers, toutes les maisons. Je lus et relus, non seulement ces pages si pittoresques, mais encore les chapitres suivants, où se révèlent l'expérience et la profondeur de l'homme d'Etat ; j'abordai le demi-volume qui accompagnait le premier et ne m'arrêtai qu'*ubi defuit orbis*, comme dit le poète latin, en d'autres termes là où la suite me manqua. Lorsque cette suite m'ouvrit une nouvelle et longue route, je m'y engageai avec le même intérêt et le même plaisir que dans celle qui l'avait précédée, Mais ce fut en vain que, plus d'une fois, vers 1900, je me rendis chez Firmin-Didot, rue Jacob, pour savoir quand le troisième tome verrait le jour.

En 1904, parut l'*Histoire de la France contemporaine*. Je ne pus alors me défendre d'une sorte d'indignation. Le cardinal de Richelieu était-il définitivement abandonné pour M. Thiers, le maréchal de Mac-Mahon et M. Grévy ? Certes, cette *Histoire de la France contemporaine* est aussi érudite qu'animée. On sent que celui qui l'a écrite l'a vécue. Puis les œuvres s'accumulèrent sans qu'il fût plus jamais question de *Richelieu*.

En 1911, *Jeanne d'Arc*, biographie de la Pucelle et peinture magnifique du XVe siècle, charma et consola ceux qu'avaient scandalisés les perfidies — et les ignorances — de l'auteur du *Lys rouge*.

Au mois de septembre 1914, M. Hanotaux commence de nous conter les origines et les événements de la guerre qui vient d'éclater. Tels ces historiographes qui partaient en campagne à la suite de Louis XIII et de Louis XIV, tel Pierre Mathieu — si goûté de Victor Hugo, — tel Boileau, tel Racine.

En 1920, l'*Histoire de la nation française*, qui devait compter 15 énormes volumes, était entreprise avec un essaim de collaborateurs. M. Jean Brunhes, dans sa *Géographie humaine*, « dessinait le visage de la France », et M. Deffontaines secondait M. Jean Brunhes dans sa *Géographie politique* et sa *Géographie du travail*. A la voix de M. Imbart de la Tour, le peuple français se levait du lointain des siècles et s'apprêtait à défiler devant nous. M. Madelin se mettait à peindre, avec un puissant relief, les trois siècles de la société polie. M. Picavet s'appliquait à nous guider — *tantus labor non sit cassus* — à travers la littérature latine du moyen âge, puis dans les jardins classiques du cardinal de Polignac, tout embaumés des fleurs de Lucrèce et de Virgile. M. Bédier allait nous faire goûter, avec un art et une science infinis, la beauté des chansons de geste ; M. Jeanroy nous conduire — voyage truculent — de l'*Homélie sur Jonas* à Rabelais, l' « Homère de la bouffonnerie » ; M. Fortunat Strowski se montrer, dans le tableau de notre littérature, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, brillant disciple de Sainte-Beuve. M. Hanotaux avait confié au général Colin, si versé dans l'histoire des campagnes de toutes les époques, au général Mangin et au maréchal Franchet d'Esperey le soin de conter, à travers les âges, jusqu'à la guerre de 1914, l'histoire de l'art qui « fonde les nations, les protège et les développe ». La méthode, l'ingéniosité de M. Pinon, pénétrait dans les secrets de la politique d'hier et d'aujourd'hui. M. Goyau traitait, avec une rare compétence, l'histoire religieuse. Il expliquait, contait, peignait, et, dix-sept siècles durant, de saint Irénée à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, exposait les merveilles de la France, « mère des saints ». M. Louis Gillet retraçait avec splendeur l'histoire des arts. La maîtrise de MM. Germain Martin, Moysset, Emile Picard, Andoyer, Humbert, Fabry, Colson, Caullery et Lote se faisait un jeu de rendre accessible au grand public l'histoire économique et financière, l'histoire économique et sociale, même l'histoire des sciences. Et M. Hanotaux devait songer :

Voilà le régiment
De mes historiens qui va superbement.

Lui-même, il n'allait pas moins superbement que sa troupe. Il nous donnait l'histoire politique de 1804 à 1926, moins un livre qu'une causerie étincelante,

animée d'un optimisme radieux. Puis, achevant le volume du général Mangin et du maréchal Franchet d'Esperey, il brossait rapidement un vaste tableau de la guerre de 1914.

A Orchaise, à quelques lieues de Blois, sa bibliothèque de 50 000 volumes, les documents qu'il ne cessait d'acquérir, l'éclairaient sur toutes sortes de sujets. Il habitait un ancien prieuré couronnant une colline. L'église du village bornait le jardin à l'Occident et semblait être la chapelle du prieuré. Une vigne, productrice d'un vin pétillant et clair, s'étendait à l'Est, et le maître du logis, demeuré un rural amoureux d'exercice et de grand air, ne dédaignait pas d'y chasser lièvres et perdreaux. Au Nord, un vallon abrupt, puis des pentes vertes, semées de maisons et de bois, puis la plaine, que jalonnaient, à l'extrême horizon, les hauts peupliers de la route qui court de Blois à Vendôme.

Certaine matinée du mois d'août 1926, venu du fond du Maine déjeuner au Prieuré, je regardais M. Hanotaux chercher dans une immense armoire un dossier relatif à Henriette-Marie de France, qu'il avait promis de me communiquer. Tout à coup, il se retourne et me dit, à brûle-pourpoint : « Voulez-vous continuer avec moi l'*Histoire du cardinal de Richelieu ?* »

Je réfléchis quelques jours et j'acceptai l'offre de Dioclétien qui entendait m'associer à l'Empire, devenu trop vaste pour être gouverné par un seul maître. Il y avait, en effet, cinq gros volumes à ajouter à ceux qui avaient paru trente ans plus tôt. Les documents ne manquaient point. M. Hanotaux ouvrit ses archives et moi les miennes. A la mort d'un collectionneur fameux, il fit acheter par l'Etat une série de lettres fort curieuses adressées par Louis XIII au cardinal, billets intimes et même affectueux, échangés — souvent plusieurs fois dans la journée — en un temps où le téléphone n'existait pas. Il possédait lui-même quelques-uns des papiers les plus secrets du génial ministre, par exemple ce *Mémoire pour parler au roi*, ces notes que Richelieu griffonna, un matin du mois de novembre 1630, avant de pénétrer dans l'appartement de Marie de Médicis, au Luxembourg, par la seule porte que la reine-mère n'eût pas verrouillée, et d'apparaître à l'improviste, le geste impérieux, l'œil étincelant, au milieu de la chambre où elle exigeait du roi sa disgrâce.

M. Hanotaux avait une imagination magnifique, toujours tenue en bride par les sévères méthodes de l'Ecole des chartes; une intuition qui lui permettait de lire dans les esprits et les cœurs de jadis ; il usait d'une belle langue savoureuse, tour à tour éloquente et familière. Un jour que je lui demandais si je devais régler mon pas sur le sien, il me répondit, avec ce jugement rapide et sûr qui le caractérisait : « Suivez votre tempérament, sans quoi vous ne ferez rien de bon. »

Nous nous mîmes à écrire chacun chez soi. Ce qui était sorti de la plume de l'un passait sous la plume de l'autre. L'un et l'autre eût pu dire :

Censeur de ses écrits comme il l'était des miens,
Il prenait mes conseils, je profitais des siens.

Mais, que ce fût à Paris, à Orchaise ou à *Villula*, sa maison rouge de Roquebrune, tapie à flanc de montagne sous les citronniers et les fleurs, non loin de l'olivier qui vit passer jadis César et ses légions, M. Hanotaux avait une activité trop débordante pour se contenter d'un seul travail. A *Villula*, dans son cabinet du premier étage, il écrivait le dos à sa bibliothèque : sur sa table, des livres, des papiers rangés avec soin et les manuscrits — minutieusement classés — de plusieurs ouvrages qu'il menait de front. Trois fenêtres, qu'ombrageaient des rideaux jaunes, laissaient le chaud soleil méridional illuminer la pièce. Par la fenêtre cintrée, qui s'ouvrait à l'angle occidental de la maison comme à la proue d'un navire, il apercevait la mer bleue éblouissante et le port que domine le rocher de Monaco.

Il se levait, alerte et dispos, toujours vêtu de belles étoffes anglaises, et saluait tout joyeux le visiteur ou l'invité. Solidement campé sur ses jambes, l'œil vif et spirituel, la voix forte — douce et caressante quand il parlait aux femmes, avec une infinie courtoisie, — cet homme de plus de 80 ans n'en paraissait guère que 60.

On ne se lassait jamais de l'entendre. Ce causeur savait, d'ailleurs, écouter. Mais, à tout ce qu'on aurait pu dire, on préférait ce qu'il disait. Quel que fût le sujet qu'effleurât la causerie, il semblait avoir la science de toute chose. Ses paroles avaient une saveur de terroir qui lui prêtait un charme singulier. Songeant aux documents de tant de siècles rassemblés dans ses archives, s'abandonnant à mille projets qu'enfantait sans cesse son esprit : « J'ai encore, disait-il, du travail pour cinquante années », et l'on finissait par croire qu'il pourrait bien arriver au bout de sa tâche. Parfois, il déclarait qu'il allait s'arrêter enfin et jouir d'un repos mérité, puis il concevait le plan d'un nouvel ouvrage et s'enflammait en esquissant quelque *Histoire de la civilisation*, ample et originale, qui se développerait en dix volumes.

Cependant, la grâce de Mme Hanotaux embellissait sa vieillesse. De nombreux amis venaient rendre visite au vieux maître, et les heures coulaient trop rapides sur le cadran solaire de la terrasse. M. Hanotaux s'était bien gardé d'y faire peindre la sinistre légende : *Vulnerant omnes, ultima necat.* Il ne voulait pas se souvenir que si toutes les heures blessent, la dernière tue. Ce qu'on y pouvait lire convenait à son optimisme : *Luce umbra, umbra lux.* De l'abîme des catastrophes sortiraient des heures réparatrices et splendides : « Lors de l'entrée d'Henri IV à Paris, quelque soixante ans avant les gloires du règne de Louis XIV, nous disait-il, Paris était occupé par les troupes d'Espagne. Quand je suis venu à Paris pour la première fois, c'était pendant la Commune, Paris brûlait. » Et, depuis lors, quelle prospérité !

Ses *Souvenirs*, dont les premiers tomes ont paru, et que le public a tant goûtés, il les parlait devant ses intimes. Il avait des boutades qui nous divertissaient : « Pour faire une femme, il faut un homme. » Ou encore : « Si tout le monde savait ce que tout le monde dit de tout le monde, personne ne parlerait plus à personne. » Ou bien il résumait ainsi les conseils à donner aux enfants : « Pour les garçons, fais attention ; pour les filles, tiens-toi droite. »

Il avait bien souvent passé la Manche, bien souvent négocié avec les Anglais et toujours su trouver un terrain de conciliation. Si quelqu'un de ses invités critiquait la politique de l'Angleterre, il ne manquait pas d'observer : « Vous oubliez que l'Angleterre est une île. »

J'ai entendu ce père de la République, qui ne se fût pas permis un mot contre le régime auquel il était attaché, regretter qu'en 1830 « la vieille monarchie n'eût pu se sauver et rester maîtresse d'une nation qu'elle avait élevée sur ses genoux ». Ce sont ses propres paroles. Vous les avez lues, je n'en doute pas, Monsieur, au tome quatrième de l'*Histoire de la nation française* : « Oui, m'a dit plus d'une fois M. Hanotaux, c'est un grand malheur pour un peuple d'avoir rompu avec sa dynastie. » Rupture qui avait déjà valu à la France — Jaurès lui-même le reconnait en son *Histoire socialiste* — les invasions de l'époque révolutionnaire et de l'Empire, et qui devait lui en valoir d'autres non moins cruelles.

Rien de ce qui touchait à l'avenir de son pays ne le laissait indifférent. De là ce vif intérêt avec lequel il regardait la jeunesse. Combien de parents se confièrent à l'ami, au sage dont le cœur toujours jeune se plaisait à la guider ! Combien en est-il qui sortirent de son entretien encouragés et raffermis ! Cet homme de bon conseil — « le bon conseil est divin », disait Richelieu — n'orientait jamais un enfant vers une carrière sans demander : « A quoi joue-t-il ? »

Que de fois il a répété — longtemps avant cette guerre, et depuis : — « C'est un jeune qui nous sauvera ; croyez-moi, il est déjà né. » Il l'était, en effet, et tous nous avons applaudi à sa marche triomphale.

Tandis que M. Hanotaux, toujours plein de confiance en la divine bonté, approchait du terme de son existence, Jeanne d'Arc, qu'il avait si bien servie, l'amenait à entendre les voix du ciel. Le 16 mai 1920, choisi par M. Paul Deschanel, président de la République, et M. Alexandre Millerand, président du Conseil, M. Hanotaux, ambassadeur extraordinaire de France près Benoît XV, avait été à l'honneur aux pieds de Jeanne, que l'Eglise venait de ranger au nombre des saints. Il avait vu, à Saint-Pierre de Rome, la gloire de la Sainte qu'il aimait. Son âme droite, sincère et simple accueillait à présent les voix célestes avec une foi si chaude, qu'il s'écria, lorsque parut l'ouvrage posthume de M. Georges Goyau : « Le *Christ*, livre digne du sujet, peut-être le plus beau livre de civilisation par la foi qui ait été écrit depuis l'*Imitation*. » Et M. Hanotaux terminait sur ces lignes émouvantes où se reconnait le grand chrétien qu'il était devenu : « L'homme qui a écrit le *Christ* est maintenant aux pieds du Christ, aux pieds de la Vierge Marie. Le Christ l'écoute, car ce croyant fut un apôtre. » Qui ne saluerait, avec M. Hanotaux, notre regretté secrétaire perpétuel ?

Un jour, à l'Académie, M. Louis Barthou, ayant dit à M. Hanotaux : « Vous, vous vivrez jusqu'à 90 ans », celui-ci demanda, avec un fin sourire : « Pourquoi me limitez-vous ? »

Il dépassa cette limite. Ses amis, ses admirateurs fêtèrent son anniversaire par l'offrande d'un livre précieux qui, en vingt chapitres, illustre la glorieuse vie de ce serviteur passionné de la France. Il vécut une demi-année encore ; ses forces déclinaient, mais son esprit demeurait lumineux, son sourire affable, et chaleureux son accueil. Il voyait venir la mort

Sans la désirer ni la craindre.

Et, selon l'expression si belle de René Bazin, ce grand mystique, il s'acheminait, « travaillant et priant, vers l'éternel pardon et l'éternelle joie ».

Ouvrages principaux de M. André Siegfried

M. André Siegfried est à la fois sociologue, économiste, historien. Observateur attentif des mouvements politiques dans les divers pays du monde qu'il a longuement visités, il a rassemblé dans divers ouvrages les constatations et les observations faites au cours de ses voyages aux Etats-Unis, en Angleterre, au Canada, etc. Voici les travaux les plus connus :

1892 — *Habitations ouvrières.* Berger-Levrault, Paris.
1904 — *La démocratie en Nouvelle-Zélande* (thèse de doctorat ès lettres). Armand Colin, Paris.
1906 — *Le Canada, les deux races.* Problèmes politiques contemporains. Armand Colin, Paris.
1911 — *Les questions actuelles de la politique étrangère dans l'Amérique du Nord.* Alcan, Paris.
1914 — *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la IIIe République.* Armand Colin, Paris.
1914 — *Deux mois en Amérique du Nord à la veille de la guerre* (juin-juillet 1914). Armand Colin, Paris.
1916 — *De Verdun aux Vosges,* de G. CAMPBELL. Traduction. Armand Colin.
1920 — *Cours d'économie politique,* de A. MÉTIN. Edition revue par Siegfried. Masson, Paris.
1924 — *L'Angleterre d'aujourd'hui ; son évolution économique et politique.* Crès, Paris.
1927 — *Les Etats-Unis d'aujourd'hui.* Armand Colin.
1930 — *France.* A study in Nationality. Yale university Press, 122 p.
1931 — *La crise britannique au XXe siècle.* Armand Colin, Paris.
1932 — *Tableau des partis en France.* Grasset, Paris.
1933 — *Notice sur la vie et les travaux de M. Auguste Gauvain.* Firmin-Didot, Paris.
1934 — *L'Amérique latine.* A. Colin, Paris.
L'Economie dirigée, Conférences en collaboration avec A. de Marcilly, Ernest Picard, etc. F. Alcan,
L'Occident et la direction spirituelle du monde. Brochure, « La Cause ».
1937 — *Le Canada puissance internationale.* A. Colin.
Cours de droit usuel, en collaboration avec M. A. Métin. Masson et Cie, Paris.
1938 — *Qu'est-ce que l'Amérique ?* Collection « Directives », Flammarion, Paris.
La crise de l'Europe. Calmann-Lévy, Paris.
1940 — *Suez, Panama et les routes maritimes mondiales.* A. Colin.
1942 — *Jules Siegfried* (1837-1922). Firmin-Didot, Paris.
Vue générale de la Méditerranée (5e édit.) N. R. F. Gallimard, Paris.

Le 37e Congrès du parti socialiste

(11-15 août 1945)

Ce Congrès s'est tenu du 11 au 15 août, à Paris, à la salle de la Mutualité. Des délégations anglaise, belge, hollandaise, suisse, tchécoslovaque et italienne y assistaient. A noter aussi la présence de M. Pietro Nenni, vice-président du Cabinet italien. Il a examiné diverses questions de grande importance qui lui furent soumises ; discussion des nouveaux statuts du parti, unité organique avec le parti communiste qui la demande, modalités d'action commune avec ce parti aux prochaines élections, rapports avec l'un des groupements de la résistance, celui de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (U. D. S. R.), problème concernant la Constituante, élaboration de la future Constitution, tactique électorale, participation ministérielle, politique étrangère, etc.

Au cours du Congrès, M. Léon Blum a prononcé un long et important discours. Répondant aux orateurs qui l'ont précédé, il se déclare disciple de Karl Marx, convaincu de la vérité du matérialisme historique, considéré comme une philosophie de l'histoire, il ne se croit nullement lié par cette adhésion au matérialisme philosophique des communistes léninistes. Il faut reconstruire et rajeunir le parti en demeurant fidèle à son esprit, mais en prenant contact avec les forces nouvelles et les mouvements issus de la Résistance, et en entrant dans des voies nouvelles, sous l'influence de l'esprit de la Résistance. Le socialisme est humain : il veut rendre la personne humaine non seulement plus utile, mais plus heureuse et meilleure. Il y a connexion étroite et indispensable du socialisme et de la démocratie. M. Blum termine son discours par une affirmation de foi dans « le socialisme qui est le maître de l'heure et qui sera un jour le maître de cette terre ».

Dans la dernière séance, le Congrès, par des majorités différentes, a approuvé les résolutions proposées par les diverses Commissions sur la tactique électorale, la participation ministérielle, le cas des élus socialistes simplement suspendus de mandat, les relations avec le parti communiste, la laïcité et la nationalisation de l'enseignement (1).

★ ★ ★

A PROPOS DE LA LAICITÉ, la motion votée sans opposition montre que le parti socialiste n'a malheureusement pas évolué sur ce point depuis 1939. En voici le texte :

Le parti socialiste et la laïcité.

Le 37e Congrès national du parti socialiste estime nécessaire, dans les circonstances actuelles, de rappeler les principes qu'il a toujours affirmés sur le problème de la laïcité et de l'Etat, notamment dans la résolution votée (2) en 1929 par le Congrès de Nancy :

« La démocratie, tentative hardie de gouvernement de l'homme par l'homme, ne se justifie que par l'idée laïque, acte de confiance dans la raison humaine. »

En conséquence le parti socialiste continuera son action pour le développement et la défense de l'école laïque :

1° Il combattra toute tentative de revenir, sous une forme déguisée quelconque, au système des subventions aux écoles libres, instauré par le gouvernement de Vichy ;

2° Il réclamera et réalisera, si le peuple français lui en donne le pouvoir, en accord avec les organisations syndicales, la nationalisation de l'enseignement, c'est-à-dire la création d'un service public de l'enseignement préparant, par l'éducation de la jeunesse française dans une seule école, une unité nationale profonde, accoutumant les jeunes à la pratique de la tolérance et garantissant le respect absolu de la conscience de l'enfant et de l'adolescent ;

3° Il demandera, en outre :

a) Le droit, pour les Associations culturelles rationalistes, de disposer des émissions radiophoniques et

---

(1) La déclaration traditionnelle, lue par M. Auriol, à la fin du Congrès, se prononce, en particulier, pour une Constitution démocratique et sociale (charte politique et charte économique), trace les grandes lignes d'une organisation internationale de la paix. L'étude définitive des nouveaux statuts du parti est renvoyée à une nouvelle assemblée, qui devra se tenir avant le 1er mars 1946. Le Comité directeur comprend 31 membres, dont M. André Philip.

(2) Le 26e Congrès national socialiste (S. F. I. O.) s'est tenu à Nancy du 9 au 12 juin 1929. On trouvera dans *la Documentation Catholique* (t. XXII, n° 484, col. 251) le texte intégral de la résolution ou rapport sur la laïcité, présenté par Emile Kahn. On y lit, entre autres choses, que le parti socialiste est anticlérical ; que la séparation de l'Eglise et de l'Etat doit être étendue à l'Alsace et à la Lorraine ; que la laïcité de l'enseignement veut la laïcité du personnel enseignant ; que le parti socialiste propose comme réformes essentielles la nationalisation, l'école unique, l'extension de la laïcité ; qu'il est le seul parti capable de réaliser l'immense et harmonieuse construction qu'exige, dès maintenant, l'éducation publique. On a intérêt à relire cette motion de 1929, dont s'inspire, en l'abrégeant, celle de 1945.

de la presse au même titre que les différentes Eglises ;
b) L'exécution, par l'Etat, d'un vaste programme de construction scolaire ;
c) Les mesures propres à améliorer la condition matérielle et morale du personnel, notamment le reclassement de la fonction enseignante, l'indépendance totale des maîtres à l'égard de l'administration municipale et l'abrogation des dispositions de la loi de 1884, qui limite leurs droits civiques.

Enfin, le Congrès s'adresse une nouvelle fois à tous les militants socialistes, et en particulier aux élus municipaux et cantonaux pour qu'ils participent à l'action de toutes les organisations de défense et d'action laïques dans les conditions indiquées par la motion votée en 1939 au Congrès de Nantes.

Cette motion a été adoptée à l'unanimité, moins 5 voix. Ce vote acquis, le Congrès a voté à l'unanimité l'adjonction suivante proposée par Staub :

« Le parti socialiste défend tous les droits naturels et imprescriptibles de l'homme, et en particulier le plus sacré de tous : la liberté de penser ; mais, travaillant à la libération totale de l'individu, il considère qu'elle ne peut être complète que lorsque le travailleur, de quelque catégorie qu'il soit, n'est plus soumis à une domination morale ou intellectuelle.

En conséquence, il demande à tous ses propagandistes et militants de mener conjointement la lutte contre le capitalisme et le cléricalisme qui ne peut être confondu, de bonne foi, avec l'idée religieuse sincère. »

Le Congrès socialiste et l'unité ouvrière.

Au cours de son Congrès du mois d'août, le parti socialiste a répondu officiellement aux avances communistes (1), par le vote d'une motion due à M. Jules Moch. Cette motion a été votée par mandats, par 10 112 voix contre 274 et 212 abstentions. En voici le texte intégral ; elle est en faveur de l'unité, mais avec des conditions qui font que cette unité n'est pas possible pour l'instant.

Le Congrès renouvelle sa volonté de réaliser l'unité de la classe ouvrière, volonté affirmée par le parti socialiste dans la clandestinité, à Alger et à son Congrès de novembre 1944. Il est plus que jamais décidé à mettre tout en œuvre pour reconstituer cette unité.

Mais l'unité complète et durable — la seule qui serve la cause du socialisme — ne résulte pas uniquement de textes : elle exige aussi la loyauté et la confiance mutuelles.

En conséquence, avant l'unification, les deux partis devront observer respectivement la ligne de conduite suivante, qui restera celle du parti réunifié :

1° Exposer franchement la doctrine sans jamais la masquer sous des attitudes de circonstance ou la compromettre dans des alliances avec les adversaires du monde du travail ; s'interdire d'utiliser aucun moyen qui dégrade l'esprit humain ou de professer que la fin justifie les moyens, mais tracer toujours au pays une voie droite sans équivoque ni démagogie ;

2° Respecter dans le parti les règles de la démocratie intégrale et défendre la démocratie dans la nation et dans le monde ; donc, lutter pour donner aux citoyens toutes les libertés individuelles et une souveraineté complète, comportant le suffrage universel direct et secret ; dans l'ordre international, œuvrer pour l'égalité des droits entre toutes les nations, chacune, grande ou petite, faisant l'abandon partiel de souveraineté indispensable au fonctionnement de la sécurité collective ;

3° Se consacrer au service exclusif du monde du travail, dont la liberté exige celle de la nation ; donc, n'être ni lié à un gouvernement étranger ni même influencé par lui, et conserver sa pleine liberté de critique et de jugement.

(1) Durant l'été dernier, le parti communiste a fait des efforts considérables pour réaliser l'unité organique avec le socialisme. Dans ce but, *l'Humanité* publia, le 12 juin, un projet de charte d'unité, et à la fin du même mois, le Congrès communiste proposa au parti socialiste des mesures qui devaient aboutir à une demi-fusion des deux partis. Ces propositions communistes ont été longuement examinées par M. Léon Blum dans une série d'articles parus dans le *Populaire* au mois de juillet. Le Congrès socialiste du milieu d'août n'a pas adopté les propositions communistes, et il en donne les motifs. Ce refus a mécontenté le parti de Thorez ; mais ce parti n'a pas renoncé à obtenir par d'autres moyens l'unité ouvrière. M. Jacques Duclos le laisse entendre dans un article de *l'Humanité* du 17 août.

Le parti socialiste constate que ces conditions sont, pour l'instant, loin d'être réalisées du côté du parti communiste.

En outre, la victoire triomphale du parti socialiste aux élections britanniques, les progrès constants des autres partis socialistes dans le monde placent au premier plan la question de l'unité internationale des travailleurs, sans laquelle toute unité à l'échelle nationale resterait fragile.

Sans sous-estimer ces difficultés, le parti socialiste est décidé, en ce qui le concerne, à établir au plus vite *le climat nécessaire à l'unité totale.* Il souhaite ardemment que le parti communiste s'inspire d'une semblable volonté.

En attendant cette heure, et pour la rapprocher, le parti socialiste décide de maintenir et de resserrer l'unité d'action qui s'impose à la fois pour aboutir à l'unité organique et pour édifier une République plus conforme à l'idéal socialiste.

Le Congrès décide, en conséquence, que :

1° Il n'est possible de retenir comme une base d'unification ni le projet de Charte publié par le parti communiste ni les propositions de quasi-fusion mises en avant par lui à ses Congrès de juin ;

2° Le Comité d'entente se réunira sans délai pour assurer, durant la période électorale prochaine, une unité d'action analogue à celle de 1936, chaque parti défendant clairement son programme et s'engageant, s'il y a lieu, à se désister pour l'autre au deuxième tour des élections cantonales, ainsi qu'à tout mettre en œuvre pour faire triompher les réformes de structure définies dans le manifeste commun du 2 mars 1945 ;

3° Aussitôt les élections terminées, le Comité d'entente reprendra les pourparlers en vue de réaliser l'unité organique, pourparlers qui ont été provisoirement suspendus, sans toutefois avoir jamais été rompus.

Chaque délégation signalera à l'autre tous faits ou attitudes de nature à nuire à cette réalisation, afin que l'un ou l'autre parti puisse rectifier sa position et préparer un Etat de fait rendant l'unité possible.

Des Congrès nationaux des deux partis examineront simultanément et séparément les résultats atteints durant cette période et décideront si les conditions préalables sont de part et d'autre considérées comme remplies et si, en conséquence, un Congrès commun peut être convoqué ;

4° Durant cette même période, l'unité d'action sera maintenue sur les bases fixées par le Comité d'entente, le 19 décembre 1944, étant rappelé qu'il n'existera de Comité d'entente qu'à l'échelon national, mais que des délégations communes pourront, pour des motifs strictement limités, se réunir sur le plan fédéral ou local, sans jamais avoir de caractère permanent.

DOSSIER DE PRESSE

Le catholicisme l'emportera-t-il aux Etats-Unis (1)

De *Réforme* (7. 7. 45), sous le titre « En Amérique », par le pasteur MARC BOEGNER, nous citons à titre purement documentaire :

Qui donc pose cette question qu'au premier abord d'aucuns trouveront oiseuse et même absurde? L'un des journalistes protestants les plus connus et les plus compétents des Etats-Unis, Harold-E. Fey, rédacteur en chef du *Christian Century*. Pendant des années, M. Fey s'est donné pour mission d'étudier le catholicisme américain, d'en dépouiller la littérature, de découvrir ses méthodes d'action, de pénétrer les intentions de l'Eglise romaine aux Etats-Unis et de connaître ses chefs. Huit articles parus d'abord dans le *Christian Century*, publiés ensuite en brochure, résument ses observations et ses réflexions.

(1) L'Annuaire officiel catholique des Etats-Unis (*Official Catholic Directory*) et l'*Osservatore Romano* du 1er août 1945 ont donné, à propos de l'état religieux des Etats-Unis, les chiffres suivants : population catholique : 23 963 670. Un cardinal, 23 archevêques, 36 évêques, 200 séminaires environ, 25 567 prêtres du clergé séculier ; 12 884 prêtres religieux, 14 791 paroisses, 6 115 stations ou paroisses de missions, près de 140 000 religieuses et de 6 594 religieux. Plus de 4 647 prêtres, de 3 000 religieux, plus de 70 000 religieuses seraient consacrés à l'éducation à tous ses degrés et sous toutes ses formes. Plus de

Can Catholicism win America ? Tous les Américains, surpris par la question, se sont précipités sur l'étude de Fey, doutant qu'elle fût sérieuse. J'ai fait de même et j'ai pensé que les lecteurs de *Réforme* ne devaient pas ignorer l'un des problèmes capitaux qui s'imposent aujourd'hui à l'attention des protestants et des catholiques du Nouveau Monde.

Comment semblable question se légitime-t-elle ? Sans doute l'Eglise catholique déclare qu'elle compte 23 millions de fidèles. Mais ce chiffre ne représente-t-il pas une faible minorité sur une population totale de 123 millions d'habitants ? Oui, certes ; et les diverses dénominations protestantes groupent un nombre de membres beaucoup plus considérable. Il faut remarquer toutefois qu'aucune des grandes Eglises protestantes, prise en elle-même, n'approche de loin la masse des catholiques romains. Méthodistes, presbytériens, baptistes, protestants épiscopaux, etc., ne peuvent montrer de si impressionnantes statistiques. Les méthodistes, en particulier, qui l'emportent sur les autres dénominations, n'arrivent pas à 8 millions. Les catholiques viennent déjà en tête dans 38 des 50 plus grandes villes des Etats-Unis. Peut-être ces chiffres n'auraient-ils qu'une importance relative si l'Eglise catholique n'était aujourd'hui, comme il y a cinquante ans, qu'une dénomination à côté des autres, comprenant surtout des Irlandais, des Italiens, des Polonais en général assez peu cultivés et ne possédant pas une forte organisation centrale. Mais la situation a complètement changé ; le catholicisme est désormais libéré aux Etats-Unis du complexe d'infériorité qui l'avait longtemps frappé ; il a conscience d'être une force capable de préparer l'avènement d'une culture catholique agissant dès à présent sur la vie politique, sociale, intellectuelle et morale de la nation ; l'Eglise, dirigée par un épiscopat plein de hardiesse, a une stratégie qui doit lui permettre d'atteindre des buts parfaitement définis ; sur des terrains bien choisis elle a engagé, elle poursuit avec ténacité une offensive qui ne laisse rien au hasard. Le catholicisme américain est encore une minorité, mais une minorité agressive. Il vaut la peine de noter quelques aspects de son action.

Jusqu'en 1908, Rome considérait qu'aux Etats-Unis, l'Eglise n'était qu'une Mission. Pie X l'affranchit du contrôle permanent de la Sacrée Congrégation de la Propagande et lui donne le statut d'une Eglise. C'est alors que sous l'impulsion de ses évêques, l'Eglise romaine entreprit d'agir comme une Eglise nationale. En accord étroit avec le Pape, l'épiscopat américain saisit l'occasion de la première guerre mondiale pour créer un Conseil catholique national de guerre, qui, au lendemain de la paix, devint le Conseil catholique national du bien-être (National Catholic Welfare Council). Cet organisme, purement consultatif en principe, a acquis une telle influence qu'au cours des vingt-cinq dernières années il a plus fait pour unifier l'Eglise catholique romaine que ce qui avait été accompli dans toute son histoire antérieure.

La presse est utilisée avec un art consommé. La presse quotidienne tout d'abord. Qu'un journal publie une nouvelle compromettante pour un membre du clergé catholique : aussitôt, il est l'objet d'une pression très directe, et si la nouvelle n'est pas démentie le journal est boycotté. Les quotidiens font une large place à ce qui concerne l'Eglise romaine.

La presse catholique a pris d'ailleurs un développement considérable. En 1942, elle comptait 7 quotidiens, 125 journaux hebdomadaires, 127 revues mensuelles, 80 autres publications, avec un tirage total de 9 millions d'exemplaires. Tous ces journaux et revues sont régulièrement alimentés en articles, en nouvelles, par le département de la presse du Conseil catholique national. Environ 60 000 à 65 000 mots sont ainsi envoyés chaque semaine de Washington aux hebdomadaires catholiques des Etats-Unis, du Canada, de l'Amérique latine. On peut donc dire qu'une grande partie de ce que lisent les catholiques américains est pensé et écrit dans un bureau de Washington.

L'influence de la presse catholique sur l'opinion américaine ne saurait être exagérée. Sa campagne de 1933-1934 contre les films immoraux a eu, au témoignage de tous les observateurs, d'incontestables résultats ; un progrès notable a été remarqué depuis lors dans le « ton » des films et de nombreux films pro-catholiques ont été produits depuis lors. Aux mains d'un épiscopat qui sait ce qu'il veut, la presse apparaît aujourd'hui comme capable de modifier profondément le caractère de la société américaine.

Un autre aspect de la stratégie catholique aux Etats-Unis est la politique de l'Eglise à l'égard de la minorité noire. Il est vrai que, sur 13 millions de noirs, 300 000 seulement peuvent être considérés comme des fidèles de l'Eglise romaine, tandis que plus de 5 600 000 se réclament des diverses dénominations protestantes. Il est vrai également que les immigrants irlandais, dont les descendants ont aujourd'hui une influence dominante non seulement dans l'Eglise, mais aussi dans les unions de travailleurs et sur les municipalités de nombreuses villes, ont longtemps été très hostiles aux noirs. Et l'on doit ajouter que le Conseil catholique national ne s'est pas préoccupé jusqu'à présent d'unifier les efforts accomplis par des catholiques pour gagner les noirs à leur foi. Mais, d'autre part, il convient de noter que de nombreux évêques veulent, par fidélité à l'enseignement traditionnel des Souverains Pontifes, développer l'apostolat catholique parmi les noirs. Le nombre des Congrégations d'hommes consacrés à cet apostolat s'élève à 22, celui des Congrégations de femmes à 72. Pourquoi, répètent avec instance certains évêques, ne pas essayer de gagner à la foi catholique les 8 millions de noirs qui vivent, en fait, en dehors de toute communauté chrétienne ? Un écrivain catholique, le P. La Farge, qui écrit avec la pleine approbation du Vatican, réclame l'institution d'un nombreux clergé noir ; un autre affirme qu'à l'heure présente, alors que la fin de la guerre va donner au problème noir une acuité toute particulière, l'Eglise a des possibilités d'action conquérante qu'elle ne doit pas laisser échapper.

Ceci n'est qu'un commencement, et la hiérarchie romaine demeure hésitante. Mais trois faits doivent être pris en considération : l'hostilité entre Irlandais et noirs a pris fin ; c'est un catholique qui a pris récemment au Congrès l'initiative d'une loi fédérale contre le lynchage ; et près de cent établissements catholiques d'enseignement supérieur admettent aujourd'hui des élèves noirs.

Avec les masses ouvrières des Etats-Unis, l'Eglise romaine a toujours eu des relations étroites. Ce sont en effet les fils et les filles d'émigrants catholiques des dernières décades qui, établis dans les villes, sont allés travailler dans les usines sans cesser de demeurer attachés à leur Eglise et dirigent aujourd'hui les unions ouvrières. Il y a donc là, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une population catholique de base qui offre à l'Eglise un vigoureux appui dans son action au milieu des travailleurs.

L'Eglise romaine proclame d'ailleurs qu'une reconstruction sociale est nécessaire et elle en présente le plan. Les évêques américains ont, dès 1919, rédigé un programme de reconstruction totale, dont les éléments leur ont été fournis par les Encycliques de Léon XIII, de Pie XI et de Pie XII. Il s'agit d'instaurer aux Etats-Unis une société industrielle corporative où le gouvernement guide mais ne dirige pas, dans la détermination des prix et des salaires, les représentants librement élus des employeurs et des employés de chaque industrie. Toutes les industries et professions seraient unies, sur la même base tripartite, dans un organisme national qui serait en somme un parlement industriel (cf. *D. C.* t. XLI, col. 295-312).

Tel est, en bref, le plan que la presse catholique des villes industrielles ne cesse de commenter sous l'impulsion du département d'action sociale du Conseil catholique national du bien-être. Mais est-ce vraiment le bien-être des travailleurs que poursuit ce département ? A lire l'autobiographie de l'éminent prélat qui est à sa tête, Mgr John-A. Ryan, Harold-E. Fey éprouve quelques doutes, et il se demande si ce n'est pas l'intérêt de l'Eglise en tant qu'institution qui a été tout d'abord voulu et recherché.

Il n'en demeure pas moins que l'Eglise romaine veut conquérir les masses ouvrières américaines. Le communisme est son grand ennemi ; contre lui, elle mène une guerre ouverte et qui ne se relâche pas. Entre elle et lui aucun compromis n'est possible. La presse catholique est remplie d'articles anticommunistes. L'Association des travailleurs catholiques, fondée en 1937, agit vigoureusement sur les unions ouvrières. L'épiscopat inspire et dirige la croisade et

---

65 000 enfants bénéficient de l'assistance catholique : il y aurait 770 hôpitaux catholiques avec 78 000 lits, etc.

Utilisant une brochure publiée aux Etats-Unis par J.-J. Murphy en 1944 et d'autres renseignements de diverses sources, M. G. Debû, dans *le Christianisme au* XXe *siècle* (4. 10. 45), cherche à prouver que les catholiques ne sont pas aussi nombreux aux Etats-Unis que leur propagande tend à le faire croire. Murphy ramène le total de la population catholique à 15 millions de membres tout au plus ; pour M. G. Debû, il n'y aurait qu'à peine 11 millions d'adolescents et d'adultes catholiques aux Etats-Unis. Il est évident que les meilleures statistiques seront celles établies dans chaque diocèse catholique par l'autorité épiscopale, mieux à même que personne de connaître au moins assez exactement le nombre des catholiques du diocèse.

rien ne permet de dire qu'elle ne soit pas efficace.

Le catholicisme américain était frappé jusqu'à ces derniers temps d'une grande faiblesse. Présent dans les villes et y agissant en force, il était absent des campagnes. Or, ainsi que l'écrivait l'historien catholique Maynard : « Si l'Amérique doit devenir un pays catholique — et notre mission apostolique ne tend à rien de moins — une évangélisation rurale est nécessaire. »

De cette conviction est né un mouvement de retour à la terre dont les résultats ne laissent pas de donner à l'Eglise de vastes espoirs. Une « Conférence catholique nationale de la vie rurale » a été fondée dans le but de « fortifier et développer le catholicisme dans les districts ruraux et de promouvoir le bien-être de la population rurale » ; elle coordonne les efforts de 65 directeurs diocésains de la vie rurale. Sous son impulsion, les Universités catholiques travaillent à former des spécialistes de la législation, de l'économie et de la vie rurales. L'été dernier, elle réclamait 5 000 religieuses pour le service de l'apostolat des campagnes.

L'Eglise romaine se souvient des premiers siècles où le christianisme établi d'abord dans les villes entreprit d'évangéliser les campagnes environnantes. Il fallut en moyenne un siècle pour qu'elles suivent l'exemple de la cité voisine. Aux Etats-Unis, les ruraux sont avant tout protestants. Qu'importe à l'Eglise romaine ! Parmi des missions de prédicateurs itinérants, accompagnés de chapelles roulantes et de haut-parleurs, par la radio et la presse, l'Eglise romaine a entrepris d'évangéliser les paysans du nouveau continent. Son mot d'ordre dans ce chant immense ? La conversion de l'Amérique rurale dans le cours du présent siècle.

Je dois abréger, et cependant je n'ai rien dit de l'organisation de l'Aumônerie catholique aux armées et sur la flotte, avec ses 2 000 chapelains qui, sous l'autorité du chapelain général de toutes les forces américaines, catholique lui-même, s'emploient à répandre la foi catholique parmi les 11 500 000 hommes et femmes mobilisés.

Ai-je noté l'essentiel ? Pas encore peut-être. Car l'essentiel n'est-il pas de mettre en lumière l'intention, la volonté qui inspire, coordonne, dirige toutes ces énergies et les tend vers le même but ?

L'Eglise romaine veut gagner les Etats-Unis à la foi catholique. L'Europe menace d'échapper à son influence. La Russie soviétique et orthodoxe a singulièrement rapproché ses frontières du Vatican. L'Amérique latine n'arrive pas à sortir des troubles intérieurs. Il n'y a qu'une place au monde où, aujourd'hui, la stabilité et la richesse de l'Eglise ne soient pas menacées, et ce sont les Etats-Unis. L'enjeu est considérable ; mais il vaut la peine de mettre tout en œuvre pour l'emporter. Le combat sera long et dur ; il sera néanmoins mené avec la volonté de remporter la victoire.

Cette victoire sera-t-elle gagnée ? Peut-elle être gagnée ? Peut-on concevoir qu'un jour la civilisation des Etats-Unis soit radicalement transformée par l'influence grandissante et l'expansion victorieuse de l'Eglise romaine ? La réponse à cette question, dont aucun des hommes que j'ai moi-même interrogés ne méconnaît la gravité, dépend de la contre-attaque que le protestantisme américain ne peut manquer d'entreprendre. Les Eglises auront-elles la volonté d'unifier leurs forces divisées et dispersées ? Leur Conseil fédéral, qui déjà est une puissance d'inspiration et de coordination, aura-t-il l'autorité suffisante pour élaborer une stratégie et imposer l'unité d'action ? Si oui, l'Eglise romaine échouera dans sa grande offensive... Au protestantisme américain de faire en sorte que ce soit : oui !

MARC BOEGNER.

ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

AOUT 1945

16 août.

FRANCE. — Mort à Nice, à l'âge de 78 ans, du dessinateur Abel Faivre, célèbre par plusieurs œuvres picturales et surtout par ses dessins humoristiques dans le *Figaro*, le *Journal*, l'*Echo de Paris*, *Candide*, *Rire*, etc. C'est un continuateur de Daumier et de Forain.

ETRANGER. — A Westminster, le roi George VI donne lecture du discours du trône. Il annonce de profondes réformes sociales.

— A Moscou, signature d'un traité russo-polonais, où les deux pays délimitent leurs frontières et règlent la question des réparations.

— Le gouvernement de Nankin procède à sa dissolution.

— L'empereur Hirohito charge le prince Higashikuni de former le nouveau Cabinet nippon.

17 août.

FRANCE. — Ordonnance instituant une consultation du peuple français par voie de referendum et fixant le terme des pouvoirs de l'Assemblée consultative provisoire.

— Par décret, le général de Gaulle commue la peine de mort prononcée contre le maréchal Philippe Pétain, en la peine de détention à perpétuité.

— Nomination de l'amiral Thierry d'Argenlieu comme haut commissaire de France pour l'Indochine.

18 août.

FRANCE. — A Lourdes, ouverture à la Grotte du 71e Pèlerinage National. Il y a plus de 45 000 pèlerins se groupant autour de NN. SS. Béguin, archevêque d'Auch, Choquet, évêque de Tarbes et Lourdes, Rousseau, évêque d'Isba et vicaire capitulaire de Blois, et du T. R. P. Gervais Quénard, Supérieur général des Assomptionistes.

— Mort du T. R. P. Clovis de Provins, Capucin, directeur de l'Archiconfrérie et des « Propagateurs des Trois *Ave Maria* », membre du Comité et de la Commission théologique des Congrès marials.

ETRANGER. — A Tchoung-King, signature d'un accord par lequel la France rend à la Chine le territoire de Kouang-Tchéou-Ouan, que celle-ci lui avait cédé en bail pour quatre-vingt-dix-neuf ans en 1898.

— On annonce que le Conseil des ministres d'Italie a approuvé le projet d'autonomie du Val d'Aoste. Le décret entrera en vigueur le jour où l'administration des provinces septentrionales sera restituée à l'Italie.

19 août.

FRANCE. — A Lourdes, Messe pontificale célébrée par S. Exc. Mgr Béguin, archevêque d'Auch, en présence de LL. EExc. NN. SS. Choquet et Rousseau, de nombreux prélats et prêtres et de plus de 50 000 fidèles ; à signaler particulièrement : 300 malades, la plupart victimes de la guerre et déportés, de nombreux groupes noëlistes, scouts, jécistes et autres militants de l'Action catholique, ainsi que des soldats alliés et des Malgaches, Sénégalais et Annamites. 163 délégués, groupés par diocèse, offrent à Notre-Dame des suppliques envoyées de tous les coins de France et des colonies et signées par plus de 3 millions de personnes.

ETRANGER. — En Grande-Bretagne sont célébrés des services d'action de grâces pour la victoire alliée en Asie. La hiérarchie catholique a prescrit, à cet effet, une messe votive à la Sainte Trinité. S. Exc. Mgr Griffin, archevêque de Westminster, prenant la parole à la cathédrale de Westminster, définit les fondements de la paix. La famille royale assiste au service solennel qui a lieu à la cathédrale Saint-Paul.

— Aux Etats-Unis, le président Truman a annoncé que ce jour serait une journée de prières.

— A Bruxelles, seconde journée de session du premier Congrès du parti social chrétien (ancien parti catholique). Après l'audition des rapports sur la politique intérieure et extérieure, le Congrès a exprimé sa fidélité au roi Léopold et réclamé une consultation populaire sur la question royale.

— Une note américaine au gouvernement bulgare subordonne la reconnaissance de ce dernier à l'instauration d'élections librement organisées.

— A Berne, le général Guisan prend congé de l'armée, qu'il a remise aux autorités civiles après l'avoir commandée durant la guerre.

20 août.

FRANCE. — Le général de Gaulle, accompagné de M. Bidault, ministre des Affaires étrangères, et du général Juin, part pour Washington en avion.

— A Lourdes, messe de minuit devant un immense auditoire qui, sous la pluie, s'étend depuis le Rosaire jusqu'à la Vierge couronnée. A 10 heures, S. Exc. Mgr Choquet célèbre la Messe pontificale.

ETRANGER. — L'U. R. S. S. ratifie la Charte des Nations-Unies.

— M. Bevin, ministre des Affaires étrangères, prend pour la première fois la parole à la Chambre des Communes et définit la politique étrangère britannique.

— On apprend que le gouvernement des Pays-Bas a adressé une note aux Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'U. R. S. S. et la France, exposant les revendications de la Hollande en matière de réparations.

— Démission du Cabinet libanais.

21 août.

FRANCE. — Discours radiodiffusé de M. Giacobbi, ministre des Colonies, sur la représentation des colonies à la Constituante.

ETRANGER. — A Fulda, ouverture de la conférence annuelle de l'épiscopat allemand. Le cardinal Faulhaber déclare à la séance d'ouverture que le meilleur moyen de « dénazifier » l'Allemagne est de la christianiser.

— A Oslo (Norvège), ouverture du procès contre le traître Quisling, l'homme du nazisme durant l'occupation.

— Le président Truman ordonne la cessation des opérations du prêt-bail.

22 août.

FRANCE. — A Lourdes, le 71e Pèlerinage national se termine par une messe d'action de grâces. Le R. P. Lechat, directeur du pèlerinage, prononce l'allocution de clôture. Le Bureau des constatations a enregistré officiellement une guérison.

— Clôture de l'assemblée nationale réunie le 21 août sous la présidence de M. Albert Bayet pour examiner la situation de la presse française.

— Arrivée du général de Gaulle à Washington, où il reçoit un chaleureux accueil. Le jour même ont lieu ses premières conversations avec le président Truman.

ETRANGER. — La Chine ratifie la Charte des Nations-Unies.

— Formation d'un nouveau Cabinet libanais. Président du Conseil : M. Sami Solh.

— Démission du Cabinet syrien.

23 août.

FRANCE. — A Paris, ouverture du 9e Congrès national du Mouvement populaire des familles ; plus de 600 délégués de toutes les fédérations de France y participent, ainsi que quelques délégués belges et suisses.

— A Paris, clôture du 36e Congrès du parti radical, ouvert le 20 août. M. Herriot est élu président politique. Le Congrès se termine par l'adoption d'une déclaration où sont définis les principes du parti et son attitude devant les problèmes d'actualité.

— Arrivée à Paris de Mgr Nicolas, métropolite orthodoxe de Moscou, dans le but de ramener à l'unité les trois tendances qui se sont manifestées parmi les orthodoxes russes de France. Ce sont : la tendance dirigée par l'higoumène Stéphane, resté dans l'obédience du patriarcat de Moscou ; celle dirigée par Mgr Euloge (rue Daru), qui s'était mis dans l'obédience du patriarcat de Constantinople, et celle de Karlovac, qui s'est développée entre les deux guerres en Yougoslavie et était en rupture ouverte avec l'Eglise orthodoxe de Russie. Elle est représentée en France par Mgr Séraphin.

ETRANGER. — La nationalisation des mines en Bulgarie est décidée. Les propriétaires seront indemnisés.

— Signature d'un accord commercial hispano-portugais concernant tous les échanges entre les deux pays.

24 août.

ETRANGER. — L'Angleterre ratifie la Charte des Nations-Unies.

25 août.

FRANCE. — La ville de Paris célèbre le premier anniversaire de sa libération.

ETRANGER. — Le Pape reçoit M. Richard Brown, vice-directeur de l'U. N. R. R. A. Au cours de la réception, Pie XII insiste sur l'esprit d'entr'aide fraternelle qui doit animer les chefs d'Etat et souligne que les peuples d'Europe doivent avoir l'assurance que les moyens matériels nécessaires pour reconstruire leur vie économique et morale ne leur manqueront pas, pourvu qu'ils soient fermement décidés à persévérer dans leur tâche de reconstruction.

— Publication d'une déclaration commune Truman-de Gaulle où les chefs d'Etat et les ministres des Affaires étrangères reconnaissent l'harmonie fondamentale de leurs points de vue sur les questions politiques et économiques qui ont été débattues au cours de leurs entretiens, et se déclarent prêts à coopérer dans ce sens.

— A Beaumont-College, près de Windsor (Angleterre), clôture du Congrès qui, organisé par la *Newman Association*, a réuni, une semaine durant, plus de 500 personnes pour commémorer le centenaire de la conversion de Newman (9. 10. 45). S. Exc. Mgr Griffin, archevêque de Westminster, présidait, entouré de plusieurs évêques anglais, de l'évêque auxiliaire de Madrid, de M. l'abbé Nédoncelle, représentant S. Em. le cardinal Suhard, et de M. le chanoine Dessain, représentant S. Em. le cardinal Van Roey. 14 pays étrangers avaient envoyé des délégations. Une série de conférences présenta les divers aspects du grand converti ; une exposition newmanienne attira de nombreux visiteurs.

— A la suite des notes envoyées par les gouvernements américain et britannique, le gouvernement bulgare décide d'ajourner les élections.

26 août.

FRANCE. — A Paris, seconde journée de la réunion du Conseil national du M. R. P. Objet : préparation des élections et étude de la Constitution.

ETRANGER. — 12 000 dirigeants jocistes belges, réunis à Bruxelles, célèbrent le 20e anniversaire de la fondation de leur mouvement.

— Publication du traité sino-soviétique.

— Entrée de la flotte alliée dans les eaux japonaises.

— Mort de S. Exc. Mgr Alfred Odilon Comtois, évêque de Trois-Rivières (Canada). Né en 1876, évêque de Trois-Rivières depuis le 22 décembre 1934.

27 août.

ETRANGER. — Le Souverain Pontife reçoit un groupe de parlementaires américains et leur adresse une allocution (Voir *D. C.*, t. XLII, col. 680-681.)

— A Fulda, clôture de la Conférence annuelle de l'épiscopat allemand, à laquelle 20 évêques ont pris part. Mgr Orsenigo, nonce apostolique, a assisté à la réunion finale. L'épiscopat s'est prononcé pour le rétablissement des écoles confessionnelles et le développement d'une presse catholique et indépendante ; il a organisé un service d'assistance pour les réfugiés de l'Est et pour les militaires démobilisés. La conférence a envoyé enfin une adresse au Pape, un mémorandum aux Alliés, et a rédigé une lettre pastorale qui sera lue le 2 septembre.

— A Londres, ouverture du Congrès de *Pax Romana*, en présence d'une centaine de délégués venus de toutes les parties du monde.

— Le général de Gaulle reçoit le diplôme de citoyen d'honneur de New-York.

Semaine sociale de Toulouse.

Erratum

Une fâcheuse erreur, due à une correction dans la ligne, fait attribuer un sens contraire à un passage important des conclusions de M. André Rouast, publiées dans notre numéro 945, du 19. 8. 45.

Au sujet des nationalisations et de la constitution d'un organisme central directeur du crédit, il y a lieu de rétablir ainsi les cinq premières lignes du paragraphe 6, de la colonne 596 :

« Comment s'exercera l'action de cet organisme ? Les solutions sont délicates à préciser, car les opérations de crédit sont variées, la technique française est subtile et l'appréciation des risques de chaque affaire est mieux faite *par des organismes libres que* par des organismes d'Etat. »

N° 949. — Nouvelle série : N° 37

Ce numéro contient :

Actes de S. S. Pie XII. — Discours aux Tertiaires franciscains de Rome et des environs (20. 9. 45) 705

Questions actuelles. — 1° Le cardinal Van Roey et l'occupation allemande en Belgique. Travail obligatoire et déportation des ouvriers (*suite*) 709

2° Réception de M. André Siegfried à l'Académie française. Réponse de M. le duc de La Force au discours de M. A. Siegfried (21. 6. 45) 715

3° Le 37e Congrès national du Parti socialiste (11-15. 8. 45). Attitude du Parti à l'endroit de la laïcité et de l'unité organique ouvrière 727

Dossier de presse. — Le catholicisme aux Etats-Unis. Article du pasteur Marc Boegner dans *Réforme* (7. 7. 45) 730

Evénements et informations (du 16 au 27 août 1945) 733

Le directeur : R. Berteaux.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e.